

LE
DENTISTE
OBSERVATEUR.

PIÈCES ET SUFFRAGES DES SAVANS,

Sur l'Ouvrage intitulé :

LE DENTISTE OBSERVATEUR,

PAR MAHON, DENTISTE *.

COMME je ne m'étois déterminé à prendre la plume que pour mettre mon Ouvrage au jour, et procurer le moyen de profiter du fruit de mes méditations, je croyois pouvoir me flatter d'avoir rempli la tâche que je m'étois imposée à cet égard. Mais puisque souvent il est des circonstances qui en amènent d'autres, qu'il n'a pas toujours été possible de prévoir, je me permettrai d'entrer dans quelques détails, qui pourront mettre à même de juger en connoissance de cause. Maintenant que mon Ouvrage a reçu la sanction des hommes instruits, je ne dois pas craindre d'exposer tout ce qui a pu ou pourroit tourner à mon avantage. D'abord quelques fragmens d'une lettre ministérielle, pourront fournir une première idée. Pour en connoître l'origine, il est utile qu'on sache que lorsque j'eus formé la première partie de cet Ouvrage, où j'établis *la cause originelle et les effets des maladies des dents*, je la présentai vers

(*) Cet Ouvrage se trouve chez l'Auteur, *rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie*, *n°. 29*, *près celle Bar-du-Bec*, où on le trouve ordinairement jusqu'à cinq heures du soir; Et chez MILLET, Imprimeur-Libraire, *rue de la Tixéranderie*, *n°. 17*, *près la place Baudoyer*. Prix : 1 franc 50 centimes, broché.

la fin de l'an 3 (1795 v. s.), à l'Institut National, qui au bout d'une heure me fit dire, qu'elle l'avoit fait passer à une classe de savans en l'art de guérir. Mais plusieurs mois s'étant écoulés sans que j'eusse de nouvelle, je pris le parti d'écrire au citoyen Bénézech, alors ministre de l'intérieur, dans l'espoir d'apprendre par son moyen, où je pourrois réclamer mon manuscrit, ayant eu soin en même temps de lui faire passer la nomenclature des titres; sur quoi, ce ministre attentif, m'honora le 17 Ventôse, d'une lettre obligeante, dans laquelle il est dit : *que si l'Ouvrage répondoit au titre sous lequel je l'annonçois, il ne pouvoit qu'être d'un grand intérêt;* et ensuite me fait entrevoir *le droit que les auteurs pouvoient avoir aux récompenses ou encouragemens décernés par le Gouvernement, pour les ouvrages utiles à la Patrie, pourvu qu'ils fussent constatés tels.* D'après ces termes positifs, je redoublai de confiance et me déterminai à lui faire passer une copie de cette première partie, dont je ne lui avois précédemment fait que l'annonce. Elle fut accueillie et mise au rang des productions déférées au jugement de l'Institut National, pour, si elle en étoit favorablement appréciée, être (ainsi que je le demandois), imprimée aux frais du Gouvernement. Mais, revenant sur moi-même, je me rappellai qu'ayant formé ma résolution d'écrire dans un instant où ma santé défaillante ne m'offroit que l'idée d'une fin prochaine, je l'avois exécutée avec la franchise d'un homme qui, dégagé d'espoir et de crainte, n'écrivoit absolument que pour ne pas laisser perdre ce qui pouvoit instruire après lui, et je tâchai de réparer la négligence de ne m'en être pas acquitté plutôt. Ensuite je ne pus me défendre de porter mon attention sur la lenteur de la marche des choses humaines, sur-tout lorsqu'un être isolé avoit le courage de proposer du nouveau, et sur les entraves qu'il courroit le risque d'éprouver avant seulement de parvenir au premier pas. Au reste, tout le monde sait par l'expérience de tous les temps, que les

vues les plus utiles, lorsqu'on négligeoit d'invoquer la protection, non-seulement n'avoient pas souvent été couronnées du succès qu'elles pouvoient mériter, mais même, que rarement elles avoient tournées au profit de leurs véritables auteurs. C'est ainsi que graduellement je fus conduit à conclure de retirer mon ouvrage au bout d'un mois, tant par toutes ces considérations, que pour y ajouter deux autres parties, qui en dévoilant des vérités utiles à faire connoître, n'en devenoient que plus précieuses en leur genre. Ensuite je fis imprimer à mon compte, pour en référer pleinement au jugement du public, d'où il est résulté des suffrages honorables de nombre de savans, et dont-il est utile que l'on prenne lecture.

Lettre du citoyen MAHÉRAULT, *ancien professeur de belles-lettres dans l'université de Paris, alors employé à la division d'instruction publique au ministère de l'intérieur, et maintenant professeur dans les écoles centrales, à Paris.*

16 Prairial an 5.

Citoyen,

« CE seroit bien volontiers que je présenterois au » ministre de l'intérieur, vos titres aux encourage- » mens qui peuvent vous être dus; mais la nature » des mes attributions ne me permet point d'espérer » ce plaisir. Vous pouvez au reste, être persuadé » de trouver la même justice dans tous les bureaux, » seulement, je crains la défaveur des circonstances » où se trouve le trésor national. »

« Soyez persuadé, citoyen, *de tout l'intérêt que* » *m'ont inspiré votre ouvrage et votre désinté-* » *ressement et du plaisir avec lequel j'apprendrai* » *vos succès.* »

Salut et fraternité. Signé : MAHÉRAULT.

Lettre du citoyen Laborie, *ancien professeur e pharmacie, etc. etc.*

3 Thermidor an 6.

Citoyen,

« Je suis on ne peut plus sensible à l'honnêteté » que vous avez eu de me faire part de votre ou- » vrage. C'est après l'avoir lu et en me promettant » bien de le relire encore, que je vous fais mes » remercîmens et mon compliment. *Je ne doute » point qu'il ne vous fasse infiniment d'honneur,* » et par *les vues neuves qu'il présente*, et par la » manière dont elles sont présentées. Il a tout ce » qu'il faut pour marquer. Je ne l'ai pas attendu » pour faire le plus grand cas de votre personne et » de vos talens. Agréez-en le témoignage et la salu- » tation de votre affectionné conncitoyen.

Signé : Laborie.

Lettre du citoyen Sabatier, *chirurgien en chef aux Invalides, ancien professeur en chirurgie, de plusieurs académies, et membre de l'Institut national.*

Aux Invalides, ce 23 Thermidor an 7.

« Je me proposois, citoyen, de répondre à la » lettre dont vous m'avez honoré le 10 du courant, » mais cette lettre s'étant égarée parmi mes papiers, » je ne me suis plus rappellé quel en étoit l'objet. » Aujourd'hui que je la retrouve, je m'empresse » de vous dire que si je vous suis utile, vous me » trouverez principalement tous les jours avant midi. » Je me rappelle *que votre ouvrage m'a paru pré- » senter des points de vue neufs et d'une utilité » réelle;* je verrai avec plaisir l'analyse dans laquelle » ils sont sans doute présentés de la manière la plus » avantageuse pour votre réputation. »

J'ai l'honneur, citoyen, de vous saluer,

Signé : Sabatier.

Fragment d'une lettre du citoyen Jourdain, *chirurgien-dentiste et auteur estimé.*

Citoyen,

« Votre ouvrage actuel est généralement bon et
» très-lumineux; mais indépendamment des con-
» noissances qu'en peut acquérir le public, je pense
» que la première partie conviendra beaucoup à de
» vrais observateurs et encore plus particulièrement
» aux médecins, dont l'objet principal est le trai-
» tement des maladies internes, et pour lequel ce
» que vous y exposez pourra *leur être d'un grand*
» *secours pour contribuer à découvrir la cause*
» *originelle de certaines maladies, et en cela vous*
» *avez fait beaucoup*, etc. »

Extrait du journal le Publiciste, redigé pour cet article, par un médecin que le citoyen Mahon n'a pas l'honneur de connaître.

9 Fructidor an 6.

L'Auteur de cet Ouvrage ne borne pas ses découvertes aux progrès de la partie de la chirurgie, relative aux dents, qu'il exerce depuis long-temps avec succès. Par une série d'observations, il croit pouvoir déterminer à la simple inspection des dents et d'après telle ou telle altération dans leur forme, leur structure ou leur blancheur, l'existence antérieure et l'effet de telle ou telle maladie du sujet, ou même du père et de la mère.

L'auteur applique ainsi à la médecine entière les résultats de ses découvertes sur une seule partie. Cette manière d'étudier son art est la seule bonne, puisqu'elle est la seule indiquée par la nature, où tout se tient et se lie dans l'organisation animale.

Il est difficile d'avoir poussé plus que le citoyen Mahon, l'étude approfondie de son art, l'observation éclairée qui en combine tous les parties, les rapproche, les éclaire l'une par l'autre, et par conséquent réunit plus de titres à la confiance.

Second extrait du même Journal, 1er. Frimaire an 7, concernant les deux autres parties dudit ouvrage.

Dans notre feuille, du 9 Fructidor an 6, nous avons annoncé le Dentiste Observateur, et donné l'analyse de la première partie de cet Ouvrage intéressant. Les bornes de notre feuille ne nous ayant pas permis alors de rien dire sur les deux parties qui en sont la suite, nous croyons devoir y revenir.

Pour la seconde partie, qui concerne les enfans; il paroît que le citoyen Mahon ayant donné des soins pendant plusieurs années aux individus qui résidoient dans un grand hospice, ne s'en tient pas seulement au bien qu'il a pu faire, il étend sa sollicitude jusqu'à présenter des idées et des vues neuves, pour diminuer les maux de bouche des enfans qui résident dans tous les hospices. Quelque sort que puissent avoir les vues de ce citoyen zélé, il semble que tôt ou tard, elles ne peuvent manquer de lui acquérir au moins une part dans l'estime des amis de l'humanité.

Quant à la troisième partie, elle contient des faits et des observations sur les maladies de sinus maxillaires, que l'auteur à traitées avec succès, et différens avis très-intéressans.

Extrait du journal d'Indication, petites affiches, 16 Fructidor an 6.

Après l'annonce de l'ouvrage, le rédacteur termine en ces termes :

En lisant cet Ouvrage, que les pères et mères doivent se procurer, on sera convaincu que l'auteur *n'a pour but que le soulagement de l'humanité.*

Extrait du journal Périodique, de la société de Médecine de Paris, n°. 30, tome 5, page 495.

Vendémiaire an 7.

LE DENTISTE OBSERVATEUR, etc.,

PAR LE CITOYEN MAHON, DENTISTE.

CET Ouvrage, dont nous avons déjà annoncé le titre, n°. 24, tome 5 de ce receuil, contient des observations sur la couleur du corps des dents, sur les taches ou teintes qui y sont disséminées, sur l'ordre dans lequel elles le sont. Il est facile de répéter ces observations, et de vérifier les résultats que l'auteur en a recueillis, et qui l'ont, dit-il, conduit à connoître non-seulement que les individus avoient subi une altération sensible dans leur santé, mais encore la nature et l'époque de cette altération. *Comme cette connoissance doit faciliter celle de la constitution dominante de chaque individu, et par conséquent celle des moyens qu'il doit mettre en usage pour se garantir de ses mauvais effets, et que cette connoissance bien confirmée augmenteroit les lumières qui doivent concourir à former le diagnostic des maladies*; nous avons pensé *qu'elle méritoit non-seulement l'attention des hommes instruits, mais de tous ceux qui prennent interêt à leur santé.*

Lettre du citoyen TENON.

14 Fructidor an 6.

Je voulois lire, citoyen, votre ouvrage, avant de vous en accuser la réception, et de vous remercier de votre envoi, ainsi que de l'obligeante lettre qui l'accompagne. Malheureusement j'ai été entraîné hors de chez moi; je suis encore ce soir obligé de m'en éloigner pour rendre service à des amis. Je ne veux cependant pas différer de vous témoigner combien je suis sensible à votre honnêteté; à mes pre-

miers momens de liberté, je ne manquerai pas de prendre connoissance *de vos utiles travaux* (*), et sans doute d'en faire mon profit.

Agréez, citoyen, mes civilités et les témoignages de ma reconnoissance.

Signé : TENON, de l'institut national.

Extrait du numéro 7 du journal de Médecine Populaire, etc. Dans lequel est rapportée l'analyse qu'a faite le citoyen TENON, ancien professeur en chirurgie de la ci-devant académie des sciences, etc., l'un des membres de l'Institut national, concernant le Dentiste Observateur, etc.

Par MAHON, chirurgien-dentiste, *reçu au ci-devant collége de Paris.*

LE soin des dents est de la plus grande importance pour tous les citoyens, surtout pour les enfans. Les agrémens et les fonctions de la bouche, et par suite la conservation de la santé, en dépendent directement. On doit donc accueillir l'ouvrage d'un artiste habile et zélé, qui ajoute de nouvelles connoissances et de nouveaux procédés à un art presque nouveau. Pour en donner une juste idée, nous ne croyons mieux faire, que d'insérer ici l'extrait qu'en à fait le célèbre TENON, ancien professeur de chirurgie, de la ci-devant académie des sciences, l'un des membres de l'Institut national, &c. et auxquels ont souscrit les citoyens Desessarts, Andry, Valmont-Bomare, Danié, Sabatier, Sue l'aîné, Dumas, Wenzel, Lepreux, et Thillaye.

» Cet ouvrage, divisé en trois parties, renferme » dans la premiere, des observations pathologiques, » sur l'émail des dents incisives, de lait et de rem- » placement, et sur celui des molaires qui se font » jour vers la septieme année. Parmi ces observa-

---

(*) Ce vénérable savant a plus que tenu sa parole ; car, ayant acquiescé à la prière de l'auteur, il a eu la générosité de faire l'analyse qui suit sa lettre.

» tions, il en est de confirmatives de celles du
» dentiste Bunon ; il en est d'autres particulières
» au citoyen Mahon. Celles-ci *répandent encore*
» *du jour sur cette partie intéressante de l'art de*
» *guérir*, laquelle, malgré tous les efforts des gens
» de l'art, laisse encore tant de choses à désirer,
» pour guider convenablement dans la connoissance
» des causes et des signes, que l'on peut acquérir,
» à l'inspection des dents et des gencives, de cer-
» taines maladies préexistantes des enfans, de leurs
» parens ou de leurs nourrices.

» Dans la deuxieme partie, l'auteur décrit les
» maux de bouche qu'il a observés sur les enfans,
» dans quelques hôpitaux de Paris, lors surtout de
» l'éruption des dents de remplacement. Il en fait
» connaître les suites fâcheuses qui *vraiment mé-*
» *ritent beaucoup d'attention*; il désirerait que la
» bouche des enfans de la patrie fût surveillée par
» un dentiste. *Ce vœu nous paraît être du plus*
» *grand intérêt*. Nous remarquerons à ce sujet que
» la bouche des enfans admis dans bien des hos-
» pices, de ceux des campagnes, de ceux mêmes
» des personnes aisées, est souvent trop négligée
» durant le cours de l'éruption des dents de rem-
» placement et des arrières molaires; de sorte que
» souvent l'on en perd beaucoup de très-bonne
» heure, et que dans l'âge avancé il ne reste plus
» que des regrets impuissans de n'avoir pas su con-
» server un instrument aussi essentiel à la mandu-
» cation et à la parole. *On ne saurait donc qu'ap-*
» *plaudir à cette amélioration que l'auteur dési-*
» *rerait voir introduire dans nos hospices d'hu-*
» *manité*; lesquels, comme il serait facile d'en
» convaincre, en demanderaient bien d'autres, pour
» mériter à justes titres leur dénomination.

» La troisième partie présente différentes obser-
» vations de pratique sur les maladies de sinus
» maxillaires, et sur quelques autres maladies de
» la bouche. Ces observations grossissent sans
» doute la masse des faits que nous avons déjà sur

» les mêmes objets : mais de leur comparaison avec » celles que nous possédons et avec celles qui viendront par la suite, on peut attendre, si nous ne » nous abusons pas, des résultats avantageux aux » progrès de l'art de guérir ; car il est bien tems de » saisir enfin les vérités que l'on peut tirer des » grandes masses d'observations, et toujours de » saison de ramasser les faits particuliers, quoique » ressemblans réellement ou en apparence à ceux » que l'on possède déjà. En effet souvent la comparaison y fait appercevoir des nuances intéressantes ; plus souvent ils servent à indiquer la » pente plus ordinaire et plus régulière de la nature, » vers telle ou telle déterminaison. *A tous ces » égards nous ne pouvons qu'applaudir à la » production et au zèle du citoyen Mahon.*
» Signé : Tenon, Paris, le 1er. Thermidor an 7. »

Cet extrait d'un très-grand juge en cette partie, ne laisse presque rien à désirer pour l'appréciation de cet ouvrage. Cependant nous prendrons la liberté d'y ajouter une réflexion. Il y a long-tems qu'on regarde l'état des dents comme un des signes généraux de santé et de maladie, mais on s'en tient sur ce point à des généralités trop vagues. Le citoyen Mahon est plus précis ; il prétend enseigner à reconnaître par l'inspection des dents, et d'après des altérations survenues successivement dans leur couleur, leur forme et leur structure, les effets de telle ou telle maladie du sujet, et même de ses père et mère ; c'est-à-dire des vices innés. Peut-être a-t-il poussé son idée un peu loin ; mais les observations sur lesquelles il se fonde sont assez nombreuses et assez probantes, pour engager les observateurs zélés et pénétrans à les vérifier et à faire des recherches *sur ce nouveau miroir de la nature*, pour en enrichir la médecine pratique. Tout est lié et se correspond dans l'organisation et la mécanique de l'homme. Il n'est peut-être ni organe ni fonction, qui ne puisse jetter des lumières et donner des secours aux autres.

Nota. Cet ouvrage de 223 pages, en beau papier

et beau caractère, a cinq petites gravures de dents, pour exemples de leurs bons ou mauvais états.

Il peut être également utile aux dentistes, aux chirurgiens, aux médecins, aux instituteurs et aux institutrices, aux administrateurs des hospices d'éducation, et aux pères et mères de famille.

APPROBATIONS DES SAVANS.

Je suis complettement du même avis que le citoyen Tenon, mon confrère, sur le mérite de l'ouvrage du citoyen Mahon; à Paris, ce 8 Thermidor. Signé : Desessarts, membre de l'Institut national de France.

Je joins avec plaisir mon approbation à celles des citoyens Tenon et Desessarts, et suis entièrement de leur avis sur le mérite de l'ouvrage publié par le cit. Mahon; ce 8 Thermidor an 7. Signé : Andry.

J'ai lu l'ouvrage du citoyen Mahon, et j'estime qu'il est bien digne de l'approbation des savans cités ci-dessus; ce 9 Thermidor an 7.

Signé : Valmont-Bomare.

J'ai lu avec plaisir l'analyse et l'éloge que le citoyen Tenon a fait de l'ouvrage du cit. Mahon, je suis entièrement de son avis sur son utilité; à Paris, ce 9 Thermidor an 7. Signé : Danié.

Je suis complettement de l'avis de mes confrères, sussignés, sur l'ouvrage du citoyen Mahon; aux Invalides, ce 2 Fructidor an 7. Signé : Sabatier.

Idem, signé : Sue, professeur et bibliothécaire.

Je soussigné, officier de santé en chef de l'hospice des Incurables, suis parfaitement de l'avis de mes confrères; à Paris, ce 2 Fructidor an 7.

Signé : Dumas.

Je certifie avoir lu avec attention l'ouvrage du cit. Mahon, et adopte pleinement l'analyse qu'en a faite le citoyen Tenon; à Paris, ce 3 Fructidor an 7. Signé : Wensel.

Je soussigné, ancien médecin en chef des armées de la République, lecture faite de l'ouvrage du citoyen Mahon, et du jugement qu'en a porté le citoyen Tenon, *desire bien sincèrement, que pour le bien de l'humanité on suive les idées que le citoyen Tenon a exposées à ce sujet*, et ai donné mon approbation pour servir et valoir autant qu'elle pourra; à Paris, ce 3 Fructidor an 7.

Signé : Lepreux.

Je soussigné, professeur et conservateur des collections de l'école de médecine de Paris, lecture faite de l'ouvrage du citoyen Mahon, j'approuve en entier le rapport du citoyen Tenon; à Paris, ce 5 Fructidor an 7. Signé : Thillaye.

En l'an quatre, l'auteur à laissé chez le citoyen Fourcroy, professeur en chimie, etc., membre de l'Institut national, et maintenant conseiller d'état; un mémoire contenant des *vues neuves* pour accélérer la cure des maux de bouche des enfans des hospices, lequel fait aujourd'hui l'objet de la seconde partie du Dentiste Observateur; la note mise au bas dudit mémoire, est conçue en ces termes : « Fourcroy » a lu avec intérêt les observations du cit. Mahon, » et l'engage à les présenter à la commission qui

» sera nommée par le conseil des cinq cents, pour
» organiser les écoles spéciales sur l'art de guérir.

En la même année quatre, le manuscrit entier a été lu avec la plus grande attention, par le citoyen Ameilhon, membre de l'Institut national, et chef d'une bibliothèque, lequel l'a jugé digne d'être très-utile.

PREMIERE PARTIE.

Réflexions et nouvelles Observations.

D'APRÈS l'unaminité de tant de suffrages honorables, dont je ne suis redevable qu'au zèle et à l'équité des hommes instruits qui avoient lu mon ouvrage, il paroîtroit raisonnable de croire que je n'ai plus rien à desirer; mais mon ambition se portant toujours à fournir au public des preuves de plus en plus convaincantes sur ce que j'ai avancé dans ma première partie, je ne crois pas devoir laisser ignorer que depuis la publication de cet ouvrage, il m'est survenu nombre de consultations, qui non-seulement m'ont mis à portée de faire des observations aussi nouvelles qu'elles sont intéressantes. Elles m'ont conduit en outre à acquérir un procédé qui, en me procurant plus de facilité pour augmenter la certitude de mes suputations, deviendra en même temps plus utile à ceux qui étudiront ma méthode. Voici le fait : ayant eu deux occasions, entr'autres qui se rencontroient à des instans où le jour sur son déclin commençoit à me priver de l'avantage que j'aurois pu retirer de sa clarté, alors il me vint à l'idée d'y suppléer par le toucher des doigts; ce nouvel usage du tact m'a si parfaitement réussi, qu'il me conduisit à pronostiquer d'une manière aussi complette que satisfaisante, et au

point d'en recevoir l'affirmation de la part de ceux qui me consultoient.

Qu'il me soit permis de présenter une considération, qui, je crois, peut trouver ici sa place. On n'ignore pas que l'homme en société n'y soit devenu plus heureux qu'en proportion des progrès des arts et des sciences. Mais on sait aussi combien il s'est écoulé de temps avant qu'ils ayent été conduits à un dégré de perfection réellement utile. Cette expérience peut suffire à une nation éclairée, pour lui faire apprécier tout l'avantage qu'elle doit retirer à marquer de la considération, spécialement à ceux de ses concitoyens, qui non-contens d'avoir pris le soin de défricher ou cultiver un champ d'où il est résulté des connoissances utiles au bien public, se sont de plus fait un devoir de les communiquer sans mystère et sans réserve. Quelques faits particuliers et relatifs à ce qui me concerne, peuvent militer en faveur de ce que j'avance, et vont fournir des nouvelles preuves.

PREMIER FAIT.

CEUX qui ont lu mon ouvrage, se rappeleront sans doute, qu'à la page 10, du discours préliminaire, on y trouve une lettre obligeante du citoyen Ledru, physicien aussi distingué que connu avantageusement. A cet égard, je ferai remarquer que cet habile praticien ne se contenta pas de s'en tenir à l'appréciation de l'ouvrage, mais qu'il s'attacha dès le l'endemain de notre premiere séance, qui avoit été employée à la lecture de mon manuscrit, à faire de ce que je disois, une juste application. Pour y parvenir, il chercha une de ses dents qu'il avoit en réserve, et par la comparaison de ce que j'avois exposé, il en trouva l'existence réelle sur cette dent, dont il me fit part de la conviction à notre seconde entrevue.

IIme. Fait.

Métant trouvé un soir chez le Cit. ***. docteur en médecine de la faculté de Paris, un rayon de lumiere me laissa assez apperçevoir ses dents pour que je formasse des présomptions, dont cependant je ne parlai pas alors ; mais ayant été appellé quelques années après par ce savant praticien, pour lui ôter une première grosse dent molaire du côté gauche de la mâchoire supérieure, l'opération étant faite, je profitai du temps qu'il employoit à rincer sa bouche, pour remarquer sur cette dent différentes crises et en fixer les époques. 1°. L'examen de la surface qui aide à la trituration, servit à me confirmer dans mon premier présage ; je lui fis part de mon opinion sur une maladie grave que je statuois devoir être arrivée à un an. La réponse fut, qu'en effet, on avoit éprouvé vers un an, une petite vérole bénigne ; mais comme je persistois à présumer dans l'un des parens l'existence d'un état critique au temps de la formation, en niant ce fait, on avoua néanmoins que la nourrice étoit déjà âgée. 2°. Ayant porté mes recherches au-dessus de la couronne, près le collet de la dent, je crus y remarquer l'indication d'une crise arrivée vers les dix ans. Sur quoi la réponse fut, qu'étant alors en pension, on se rappelloit avoir éprouvé pendant quinze jours des coliques assez violentes, mais que malgré ce, on participoit encore à la récréation. 3°. Enfin, poursuivant mes observations, je remarquai à une ligne avant la fin de chacune des trois racines, une raie altérante, qui me porta encore à prononcer l'époque d'une maladie grave que je reportois à l'âge de 16 à 17 ans. La reponse fut, qu'à 19 ans, on avoit éprouvé une petite vérole très-complette, dont on manifesta la preuve. J'observai qu'à l'égard de l'erreur d'un an ou deux, elle ne peut être jugée à rigueur, vu le plus ou le moins de lenteur des opérations dans l'accroissement de certains sujets.

IIIme. Fait.

Il y a quelques années qu'il vint chez moi un citoyen dont j'ignorois la profession, mais que la suite du tems m'a appris être un maître en pharmacie de Paris. Cet honnête praticien me présenta une jeune fille de province, âgée d'environ quinze ans, pour que je lui ôtasse une grosse dent molaire. Au premier apperçu des dents de devant, je lui dis, que je serois bien trompé si ses père et mère étoient encore vivans; à quoi il répondit, qu'en effet ils n'existoient plus. Je lui expliquai en outre quelles pouvoient être les principales affections morales dont cette jeune personne devoit être susceptible. Ce citoyen parut aussi étonné que satisfait de la justesse de mes pronostics, ajoutant qu'il me seroit difficile de parler avec plus d'exactitude, lorsque même je l'aurois élevée, et il se promit bien d'acquérir mon ouvrage dès qu'il paroîtroit.

IVe. Fait.

Le 29 Pluviôse an 9, étant monté chez le cit. R***, chirurgien-dentiste, mon confrère, il eut l'honnêteté de m'arrêter à dîner avec lui. Son fils, âgé d'environ dix ans, se trouvoit à table vis-à-vis de moi, ce qui me facilita l'occasion de jetter un coup-d'œil sur ses dents, quoique d'assez loin, et sans y toucher, mais qui m'a suffi pour avoir pu dire au père que son fils devoit avoir éprouvé à trois ans une maladie marquante. Sa réponse fut qu'effectivement à cet âge il avoit eu la rougeole. Je crois cet artiste trop ami des connoissances pour contester ce fait, qui, en augmentant mes certitudes, n'est susceptible d'aucune conséquence d'ailleurs.



Vme. FAIT,

Remarquable par sa singularité.

Il y a '-peu-près deux ans qu'une citoyenne, âgée d'environ 30 ans, dont j'ai la confiance, demeurant rue D. P. L., me dit, qu'elle s'étoit si bien ressouvenue du nombre de vérités que je lui avois précédemment dites, pour en avoir fait part au citoyen Courcelles, demeurant même maison qu'elle ; que ce citoyen étoit frère du ci-devant directeur Barthelemy, aujourd'hui sénateur, si connu par son mérite distingué et par ses événemens ; desquels cet estimable et sensible frère avoit été si vivement affecté, qu'il a fini par succomber de douleur et en mourir à la suite.

Reprenant mon objet, j'observerai que cette citoyenne me raconta, qu'ayant fait le récit déjà énoncé, ce citoyen, attentif, avoit si bien apprécié le mérite de l'objet et l'avoit élevé à un si haut dégré, que de la main droite, lui ayant montré les doigts de la gauche, il lui avoit dit, qu'au prix d'en avoir fait le sacrifice, il voudroit être l'auteur d'une pareille découverte.

Je ne puis dissimuler que des présomptions si flatteuses, provenant d'un homme autant ami des connoissances que sensible, et sur-tout dont je n'avois pas l'honneur d'être connu, sont bien propres à me faire regretter un tel appréciateur, tant à cause de ses qualités personnelles, que parce que je présume que s'il eût été à même de connoître mon ouvrage sous tous ses points de vues, il n'eût pas manqué d'après son cœur et sa conviction, de mettre en usage tous les moyens qui auroient pu dépendre de lui, pour profiter d'un instant favorable et faire connoître toute l'attention que peut mériter une production qui entr'autres avantages, offre d'un côté, une nouvelle voie pour acquérir des basses certaines en médecine, et de

l'autre, des moyens éprouvés et économiques pour soulager et guérir en très-peu de temps nombre de milliers d'enfans par chaque année.

SECONDE PARTIE.

Quant à la seconde partie, elle a inspirée le plus sensible intérêt à ceux qui l'ont lu, et a méritée aussi le suffrage de beaucoup d'hommes instruits, dont quelques-uns que je vais citer, ont spécialement énoncé leur vœu sur l'utilité de l'exécution de mes vues en ce qui concerne les enfans; 1°. par le célèbre Tenon, ancien chirurgien à la Salpétrière, l'un des plus savans et des plus distingués praticiens (1); 2°. par le citoyen Mahon, médecin de la faculté de Paris (2); 3°. par le citoyen Lepreux, ancien médecin en chef aux armées de la république, l'un des médecins du grand hospice (3); 4°. par leurs savans adhérens; 5°. et enfin par tous les amis de l'humanité.

Avec un peu d'attention, non-seulement il est facile de juger de l'importance de cet objet et de la nécessité d'y pourvoir promptement, mais nous

---

(1) Il ne faut que lire les sublimes mémoires sur les hôpitaux, par le cit. Tenon, pour apprécier la valeur de son suffrage en faveur de ma seconde partie.

(2) Le cit. Mahon, médecin de la faculté de Paris, professeur et chargé de porter ses soins à deux hospices, qu'une mort précipitée a enlevé le 27 Nivôse an 9; lequel ayant lu mon mémoire sur la cure des maux de bouche, dès l'an 5; en avoit conçu une idée assez favorable pour me témoigner son opinion, et dire « que mes moyens étoient dignes d'une » reconnoissance particulière ». Beaucoup l'ont dit avant et après lui; mais le soleil qui échauffe la nature, ne darde pas toujours également ses rayons bienfaisans.

(3) Le cit. Lepreux, médecin de la faculté de Paris, ancien médecin en chef des armées. Voyez son approbation très-expressive, page 12.

osons même avancer, qu'il est comme impossible qu'on ne le fasse pas, et qu'il puisse échapper à la vigilance des praticiens instruits, investis de pouvoirs qui les autorisent à prononcer sur l'utilité des moyens à adopter pour l'amélioration de la santé, et qu'ils ne se rencontrassent pas de sentimens avec tant d'autres savans, et enfin, ne fassent à ce sujet au Gouvernement un rapport favorable, que depuis long-temps réclament les hommes sensibles et l'humanité elle-même. Mais si contre toute probabilité, il pouvoit à cet égard s'élever quelque nuage et qu'il devint nécessaire de stimuler leur attention, il paroîtroit suffisant de leur rappeller que ce que propose aujourd'hui le citoyen Mahon, comme il l'a fait dès l'an cinq, n'a été entrepris par lui que par le zèle, et est fondé sur d'heureux résultats obtenus d'après une pratique méthodique et gratuite, dans l'espace de six ans, qui fut avouée par les administrateurs et supérieurs de l'hôpital général, qui existoient alors, et spécialement reconnue par le certificat du citoyen Brun, chirurgien en chef des maisons dudit hôpital (1), dont le mérite, la loyauté et le désintéressement sont généralement reconnus depuis grand nombre d'années, observant en outre que cette pratique fondée sur l'expérience, loin de faire courir aucune chance douteuse, ainsi que le font souvent la plupart des projets (2), offre

(1) Je soussigné, maître en chirurgie et chirurgien en chef des maisons de l'hôpital général, certifie que le sieur Laurent-André Mahon, résidant à la Pitié, a suivi mes visites de malades, qu'il s'est appliqué à l'anatomie et a pratiqué la partie des dents avec succès et à la satisfaction de ceux que je lui ai confié depuis près de 6 ans. En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat pour lui servir et valoir ce que de raison; à la Pitié, ce 18 Octobre 1773.

Signé : Brun.

(2) Si j'avois proposé un plan de finance qui eût assuré un bénéfice de cent pour cent, je n'aurois pas manqué de partisans officieux, ni même d'un appui majeur; mais le bénéfice que j'indique ne peut s'obtenir que par un effort en faveur de l'humanité souffrante, que l'homme sensible qui l'a suivi ne sauroit oublier.

au contraire des moyens certains pour accélérer la cure des maux de bouche des enfans résidans aux hospices, mais en outre elle tend à éviter d'exposer inutilement la vie d'un très-grand nombre d'eux, en les conduisant soit aux hospices de malades, soit aux infirmeries, ainsi qu'on le faisait de son temps, et enfin, offre la certitude d'un économie réelle de plus de moitié, si bien qu'on se plût à récompenser les services de ceux que l'on commettroit à l'inspection et pratique de ces importans travaux.

En cas de doute, pour acquérir la preuve certaine des avantages qui doivent résulter de la méthode que propose l'auteur, il pourroit suffire qu'on en fit un essai pendant quelques mois dans un grand hospice, sous la direction d'*hommes zélés et impartiaux*, toutefois observant de faire constater chaque séance par des gens de l'art, médecins, chirurgiens, et même par des administrateurs, ou au moins par leurs suppléans, d'où résulteroit la confirmation des résultats.

Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans des détails de calculs qui pourroient faire l'objet de mémoires particuliers; mais en dernière analyse et pour mettre tout le monde à portée de concevoir l'utilité d'un pareil établissement, il paroît suffisant pour le présent d'exposer un apperçu général.

Supposons donc qu'en France, il y ait dans les maisons de secours 76000 enfans, que le premier tiers qui seroit de 25333, pourroit strictement parlant, n'avoir pas besoin des secours de l'art, parce qu'étant parfaitement constitués, il pourroit se faire que la nature se plût à perfectionner le travail du renouvellement des dents, il resteroit encore deux autres tiers montans à 50666 enfans.

Quant au second tiers, en supposant qu'il ne fallut employer à son égard la main-d'œuvre que pour aider et perfectionner la nature, ce nombre seroit toujours de 25333 enfans.

Et enfin, le troisieme tiers dont les sujets étant atteints des maux de bouche, occasionnés pas des

causes quelconques (1), et principalement par celle de l'éruption des dents, ce qui dans ce cas nécessite le travail de la main, qui, suivi de légers gargarismes est toujours efficace, ci. . . 25333 enfans.

Premier total 76000 enfans.

TROISIEME PARTIE.

Enfin, la troisième partie est utile sous différens rapports; elle contient 32 articles renfermant des avis et observations qui n'étant exposés que d'après une expérience réfléchie et consommée, offre à chacun l'avantage d'en faire son profit.

Je termine cette dernière partie par annoncer l'intention où je suis de rectifier ou inventer quelques instrumens qui en rendant les opérations plus certaines occasionneroient beaucoup moins de douleur. Heureux si mes sacrifices et mes efforts sont assez bien saisis pour être secondés.

La partie chirurgicale de la bouche, quoique circonscrite par sa nature, et trop souvent confiée à l'impéritie, ne doit point être dédaignée; elle a son utilité, ses difficultés et même ses dangers, ainsi que d'autres branches de celles qui tiennent à l'art de guérir. Il y a long-tems à la vérité que l'on regrette la lenteur de ses progrès, mais à qui doit-on l'imputer?..... Lorsque je ne dirois que ce qui est, la prévention pourroit peut-être encore m'accuser d'*exagération*, c'est pourquoi il faut me taire.

Quant à moi, et pour en revenir à mon ouvrage, dont la première partie indique l'art de juger la nature par ses crises, d'en supputer et fixer leurs époques, je puis attester qu'étant d'un genre absolument nouveau, il ne peut ressembler à aucunes des productions postérieures à sa date, qu'auroient

---

(1) Voir le Dentiste Observateur, page 95 et suivantes.

pu mettre au jour quelques dentistes ou autres, et que si par hazard ou autrement, il paroissoit se rencontrer quelques rapports dans les titres, il ne faudroit qu'un moment d'attention, pour distinguer l'original d'avec les ombres; d'ailleurs et dans aucun cas, personne ne pourroit sans injustice, me refuser l'honneur de la priorité d'avoir observé, démontré, supputé des époques, et enfin mis au jour dans cette première partie des objets qui n'avoient pas encore parus comme je les indique; non plus que d'avoir été le premier qui ait entrepris et pratiqué méthodiquement le traitement curatif et prompt des maux de bouche (1), dans les hôpitaux de Paris, dont je parle dans ma seconde partie, page 95 et suivantes, et dont je ne cesserai jamais de souhaiter avec ardeur de voir adopter la très-urgente et salutaire exécution.

A l'aspect des pertes qu'éprouvoit la nature humaine, dans les années précédentes, aucun bon français ne pouvoit rester indifférent à celles de sa patrie; elles furent donc pour moi plus que suffisantes pour m'inspirer le desir de contribuer à les réparer en partie; eh! quel moyen pouvoit être plus propre que de chercher à conserver la jeunesse? redoublant donc de zèle, je fis mes efforts pour remplir ce précieux objet, autant qu'il me fut possible. Ne jugeant alors que d'après mon cœur et le besoin de mes semblables, je crus qu'il devoit me suffire d'indiquer franchement des moyens efficaces, conservateurs et économiques, pour qu'ils fussent accueillis et suivis promptement; mais le temps de la restauration n'étoit apparemment point encore à son dégré de prédominence?

Puissent les hommes en place, guidés aujourd'hui par l'amour du bien public, donner *à ces objets nécessaires* qui sont proposés, au moins une attention,

(1) L'ESPRIT de critique peut discuter sur un nombre, mais ne peut détruire une immensité de faits de pratique confirmés par leur utilité reconnue. Voyez ma note, p. 120 de l'ouvrage.

qu'ils ne refusent pas même à ceux qui ne paroissent qu'agréables, et bien vouloir apprécier à sa juste valeur, l'importance du service qu'offre de rendre à l'humanité, sous plusieurs rapports, le citoyen Mahon.

Paris, 30 Prairial an 9, (1801 v. s.).

PRÉCIS de l'Ouvrage intitulé : LE DENTISTE OBSERVATEUR, *avec la table des titres, suivi de nombre de pièces en faveur de cette production nouvelle en son genre.*

PAR MAHON, DENTISTE, reçu au ci-devant collége de Chirurgie de Paris, y demeurant, *rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n°. 29, près celle Bar-du-Bec*, où on le trouve ordinairement jusqu'à cinq heures du soir, chez lequel se débite ledit Ouvrage ;

Et chez MILLET, Imprimeur-Libraire, *Rue de la Tixéranderie, n°. 17, près la Place Baudoyer.*

PRIX : 1 franc 50 centimes, broché.

CET Ouvrage est divisé en trois parties ; dans la première, qui est l'objet principal, l'auteur indique comment on peut connaître par la seule inspection des dents, la nature constitutive du tempérament de chaque individu, et même quelques affec-

tions de l'ame; connoissance qui est le fruit de ses recherches et observations, sur les causes originelles d'où proviennent les maladies des dents, depuis l'état de fœtus, jusqu'à l'âge de puberté, etc.

La seconde partie, indique des moyens sûrs d'accélérer la cure des maux de bouche, qu'éprouvent un très-grand nombre d'enfans, tant dans les hospices de la République, que par-tout ailleurs; et par-là, de les garantir des souffrances cruelles, et de la mort même que peut entraîner la négligence des secours manuels.

Enfin, on présente dans la troisieme partie, en plusieurs paragraphes, des observations et quelques réflexions sur des maladies de sinus maxillaires, et ensuite des dissertations et des avis très-intéressans sur différens objets.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LEDIT OUVRAGE.

Fin de la table.

LE
DENTISTE
OBSERVATEUR,

OU

MOYENS, 1°. de connoître *par la seule inspection des dents*, la nature constitutive du tempérament, ainsi que quelques affections de l'ame; avec des recherches et observations sur les causes des maladies qui attaquent les dents depuis l'état de fœtus jusqu'a l'âge de puberté, &c.

2°. De garantir de souffrances cruelles, et même de la mort, un grand nombre d'enfans.

Le tout suivi d'observations sur des maladies de sinus maxillaires, &c. et de différens avis intéressans.

OUVRAGE UTILE A TOUT LE MONDE,

Et notamment aux personnes qui pratiquent l'art de guérir; comme pouvant les aider à découvrir la cause et les époques les plus éloignées de diverses maladies, et à les déterminer dans le choix des moyens à employer.

PAR le Citoyen MAHON, Chirurgien-Dentiste, reçu au ci-devant Collège de Paris.

A PARIS,

Chez
- MILLET, Imprimeur, rue de la Tixéranderie, n°. 17, près la Place Baudoyer.
- MÉQUIGNON l'aîné, Libraire, rue ci-devant des Cordeliers, n°. 3.
- MORIN, Libraire, rue Saint-Jacques, près celle de la Parcheminerie, n°. 186.
- DESENNE, Libraire, Palais Égalité.

AN VIe. DE LA RÉPUBLIQUE.

ERRATA.

Page 10, ligne 15 et 16, a reçu un allaitement de mauvaise qualité; *lisez*, a eu plusieurs nourrices dont il a reçu un mauvais allaitement.

Page 211, ligne premiere, lorsque besoin; *lisez*, lorsque le besoin.

Nota. L'Auteur prévient que chaque exemplaire doit être signé de sa main, page 94.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Des hommes justement célebres ont écrit sur l'art du Dentiste. Les uns l'ont fait d'une maniere plus ou moins utile; d'autres s'y sont vraiment signalés, en passant les bornes ordinaires. Parmi ces derniers, je compte Fauchard, Bunon, Bourdet, Lécluse, &c., et notamment le citoyen Jourdain, qui exerce encore son état avec

distinction. Il y auroit de la présomption, sans doute, à vouloir marcher sur les traces de si bons modeles, dans la même carriere qu'ils ont parcourue; l'entreprise deviendroit trop épineuse. Mais comme il est peu d'hommes instruits, dans quelque genre que ce puisse être, qui ayent épuisé la matière qu'ils ont traitée; on peut sans témérité, se saisir, quand on croit y voir l'avantage de l'humanité, des objets qui ne se sont pas présentés à leur esprit, ou qui ne sont pas entrés dans leurs plans, quoiqu'ils eussent pu en faire

partie. Tel est celui que je présente au public; et voici comment j'y ai été conduit.

Attaché depuis trente ans, à la pratique de ce qui concerne les parties de la bouche, elles sont devenues pour moi l'objet d'une étude particuliere que j'ai suivie autant qu'il m'a été possible. Mais entraîné sur-tout par l'attrait invincible que m'ont inspiré les découvertes précieuses, consignées dans les œuvres de l'un des auteurs que je viens d'indiquer, sur l'origine des maladies dont les dents peuvent être attaquées dans l'âge

tendre ; je me suis livré, autant de fois que l'occasion s'en est rencontrée, à des réflexions profondes. J'ai trouvé sur chaque individu, des objets de vérification ; et je suis arrivé au point de discerner par la seule inspection des dents, l'époque des crises qui avoient eu lieu dès le plus bas âge du sujet ; sa constitution et celle de ses parens. Ma persévérance m'a ensuite conduit à pénétrer quelques-unes des affections morales. Enfin je suis parvenu à des connoissances qne j'ose dire nouvelles, et que très-probablement l'on chercheroit en vain aillenrs.

Toutes ces découvertes et mes vues, tant sur ce que je viens d'annoncer, que sur les maux de bouche qu'éprouvent les enfans dans les hospices, et sur d'autres objets qui font partie de mon ouvrage; m'ont paru assez importans pour mériter l'attention du public, et même celle de tout gouvernement qui jugeroit à propos de les propager.

Animé, d'un côté, par les succès qui dans les uns comme dans les autres cas, ont presque toujours répondu à mes espérances; de l'autre, par le desir naturel à tout homme qui aime ses sem-

blables, de leur être utile, autant qu'il lui est possible; j'ai conçu dès-lors le dessein de ne pas laisser périr avec moi, des moyens qui doivent amener d'heureux résultats pour l'humanité. Mais deux écueils, entre autres, se présentoient. L'un étoit le sentiment de mon insuffisance dans l'art d'écrire; l'autre, la crainte puérile de la critique. Presqu'incapable, dans cet état d'anxiété, de prendre une résolution définitive; j'hasardai d'abord de mettre sur le papier mes idées telles qu'elles se présentoient, et après un assez

long espace de temps, de les communiquer à des personnes doublement en état par leur honnêteté et leurs professions, de m'indiquer la conduite que je devois tenir, ou au moins de juger sainement de mon ouvrage. Après la lecture qu'elles en ont faite, elles ont eu la bonté de m'encourager, en reconnoissant l'utilité de mes vues. Plusieurs hommes recommanmandables ne se sont pas contentés de déclarations verbales; ils ont bien voulu les confirmer par écrit, et je crois ne pouvoir mieux leur rendre le tribut de

reconnoissance que je leur dois, qu'en rapportant ici leurs témoignages.

Voici donc ce que le citoyen Andry, médecin dont le nom et le mérite sont connus, m'a écrit le 16 Pluviôse an 4e., temps auquel ma rédaction n'étoit encore qu'ébauchée.

« Je pense que les observa-
» tions auxquelles vous vous
» livrez depuis long-temps sur
» les maladies des dents, ne
» pourront qu'être très-intéres-
» santes, lorsque vous les aurez
» rédigées et détaillées un peu
» au long. »

Le citoyen Jourdain, chirurgien-dentiste, renommé depuis un grand nombre d'années, me disoit dans une lettre qu'il m'a adressée le 19 Thermidor de la même année : « Je ne puis qu'applaudir à vos vues ; les résul-
» tats ne peuvent être que très-
» utiles à l'humanité. »

Enfin, le citoyen Le Dru, physicien, membre de la société de médecine de Paris et du lycée des Arts, généralement estimé pour ses talens, et sur-tout pour son zèle infatigable à administrer ses secours à la classe indigente, m'a écrit le 10 Nivôse de la pré-

sente année, en ces termes :

« Citoyen, j'aurois désiré que
» mes occupations m'eussent
» permis de me rendre chez
» vous, pour conférer de nou-
» veau sur l'excellent manuscrit
» dont vous m'avez procuré la
» lecture.

» Cet ouvrage curieux, qui
» m'a paru contenir des nou-
» veautés, et dans lequel vous
» donnez à connoître que par
» des sillons et caracteres im-
» primés à l'extérieur des dents,
» pendant la croissance d'un
» sujet, ainsi que par certaines
» taches ou teintes disséminées

» dans le corps de la dent ; il
» est possible d'annoncer l'é-
» poque où la nature a lutté
» contre telle ou telle maladie
» qui a affecté l'individu, et
» en a contrarié le développe-
» pement : cet ouvrage, dis-je,
» doit non-seulement vous faire
» honneur, mais encore servir
» à ajouter aux observations sur
» les grandes crises dans la durée
» de la vie. Je me plais à croire
» que votre expérience journa-
» liere et votre pratique, ajou-
» teront aux faits que vous pré-
» sentez.

» Je souhaite que votre ma-

» nuscrit soit imprimé prompte-
» ment, afin de mettre à même
» des gens plus instruits que
» moi, de l'apprécier.

» Agréez, &c.

Aux termes dont l'auteur de cette lettre s'est servi, on sera sans doute tenté de croire qu'il a profondément médité mon ouvrage. Cependant la vérité est (et c'est une justice que je dois au citoyen Le Dru, pour que l'on puisse mieux connoître sa sagacité) qu'il en a absolument saisi les vrais points sur une simple lecture qu'il a eu la complaisance d'en faire en ma présence.

On sent que ces encouragemens ont été bien propres à dissiper enfin mes craintes. S'il est vrai, comme j'en suis certain d'après mon expérience et les démonstrations que j'en ai faites, dont j'expose des exemples gravés dans la premiere partie de cet ouvrage ; s'il est vrai, dis-je, qu'on puisse parvenir par un examen détaillé des dents, à découvrir les causes les plus éloignées de maladies ou d'accidents arrivés dans l'âge le plus tendre, ainsi que dès l'origine et l'accroissement de la dentition ; pour en tirer des consé-

quences certaines et utiles à l'humanité : je dois espérer que ma méthode sera accueillie par les gens de l'art eux-mêmes, parce qu'elle ne peut tourner qu'à leur gloire et aux progrès de la science. Eh ! qui sait même si un homme, méditatif profond et assidu, tout en faisant ses preuves sur cet objet, ne trouveroit pas par ses lumieres et ses recherches, de nouveaux moyens de faire des découvertes relatives, en comparant les cheveux, les yeux, les ongles, la contexture de la peau, &c.? Au reste, quand mes idées ne

devroient servir que de véhicule pour en faire naître de meilleures et de plus utiles, dans l'esprit de personnes plus habiles que moi, combien n'aurois-je pas à me féliciter de les avoir mises au jour !

L'immortel Descartes a parcouru les phénomenes de la nature. Il a enfanté des sistêmes qui, par plusieurs de ses contemporains même, ont été taxés de rêveries ; et cependant personne n'ignore combien Newton, Malebranche, et tant d'autres, ont été redevables à ces prétendues rêveries.

Quoique très-éloigné de vouloir m'assimiler à ce rare génie, je ne dois cependant pas dissimuler que la matiere que je traite, n'ayant été approfondie que par très-peu de personnes, et ayant été tout au plus apperçue d'une maniere incomplette par quelques auteurs ; je pourrois aussi, à raison de la nouveauté pour les uns, et de mes définitions pour les autres, me trouver exposé à quelques épreuves. Mais qu'importent les difficultés du chemin, pourvu que j'atteigne le but? Heureux si, du moins, je mérite d'être comparé à ces

mineurs laborieux qui, contents de tirer des entrailles de la terre les métaux les plus précieux, laissent sans regret à des mains plus adroites, le soin de les polir et de les rendre utiles à la société !

Il ne me reste plus pour terminer ce discours, qu'à rendre compte du plan de mon ouvrage.

Je le divise en trois parties.

Dans la premiere, qui est mon objet principal, j'indique, ainsi que mon titre le porte, comment on peut connoître, par la seule inspection des dents,

la nature constitutive du tempérament de chaque individu, et même quelques affections de l'ame; connoissance qui est le fruit de mes recherches et observations sur les causes originelles d'où proviennent les maladies des dents, depuis l'état de fœtus jusqu'à l'âge de puberté, &c. &c.

La seconde partie indique des moyens sûrs d'accélérer la cure des maux de bouche qu'éprouvent un très-grand nombre d'enfans, tant dans les hospices de la République que par-tout ailleurs; et par là de les garantir

des souffrances cruelles, et de la mort même que peut entraîner la négligence des secours manuels.

Enfin, je présente dans la troisieme partie, en plusieurs paragraphes, des observations et quelques réflexions sur des maladies de sinus maxillaires, et ensuite des dissertations et des avis très-intéressants sur différents objets.



LE DENTISTE OBSERVATEUR.

PREMIERE PARTIE.

Désirant d'être entendu de toutes les personnes qui se procureront mon livre, je dois à celles qui ne connoissent leurs dents que par l'usage journalier qu'elles en font, quelques notions sur la nature et la formation de cette petite mais très-intéressante portion du corps humain.

La matiere originaire de la dent est une substance mucilagineuse, qui se transforme dans son développement en trois parties très-distinctes.

La premiere qui occupe le centre, est composée d'une veine, d'une artere, et d'un nerf dont la rupture, lorsqu'on arrache la dent, est la principale cause de la douleur vive que l'on ressent.

La seconde qui entoure la premiere, est osseuse, et devient avec le temps, l'os le plus dur de notre corps.

La troisieme est ce brillant que présente la dent à l'extérieur, et que l'on nomme *émail.*

Les dents ne paroissent pas

toutes à la fois. Celles qui sortent les premieres, sont connues sous le nom de *dents de lait.* Aux uns elles se présentent plutôt, aux autres plutard, suivant l'état constitutif et actuel où se trouve le sujet. Elles tiennent aussi des dispositions ordinaires ou momentanées des parens, et sur tout de la mere, au moment de la conception; ainsi que de ce qui s'est passé pendant la grossesse. Il est encore des circonstances où le tempérament de la nourrice, au choix de laquelle, comme je l'établirai bientôt, on n'apporte pas toujours assez d'attention, peut hâter ou retarder la pousse des dents.

Les secondes dents dites *de*

remplacement, succèdent graduellement aux premieres, et continuent ordinairement à paroître depuis à-peu-près l'âge de sept à huit ans, jusqu'à celui de dix à douze.

En général on considere les bonnes dents comme l'heureux présage d'une constitution robuste, et ce présage est presque toujours justifié par l'expérience. Mais il en est à cet égard, comme de la beauté, qu'il est rare de rencontrer régulièrement parfaite.

Il est même peut être plus rare encore, que les dents soient aussi bonnes que belles, ou aussi belles que bonnes. Pour réunir ces deux qualités, il faut qu'elles

ne

ne soient ni trop grandes ni trop petites, ni trop blanches ni trop brunes; qu'on n'y aperçoive aucune raie, aucune rainure, aucun point d'érosion ou autre, aucune inégalité, aucune tubérosité, enfin que l'émail en soit lisse et poli.

De là on doit conclure, qu'il n'est pas étonnant de voir si peu de dents qui soient complétement bonnes : et comme, en ce qu'elles font partie du corps auquel elles appartiennent, elles doivent nécessairement avoir une corrélation proportionnelle avec toutes les autres; on concevra facilement comment je suis parvenu à chercher et à trouver les causes de leurs défauts, dans

les principes constitutifs de chacun.

C'est ce que je vais développer, en commençant par la connoissance que l'inspection et l'examen des dents peuvent procurer, des différens tempéramens ; d'où je passerai à ce qui concerne les affections de l'ame qu'on peut découvrir par le même moyen.

§. I.

CONNOISSANCE DES TEMPÉRAMENS.

Les quatre dents incisives qui sont placées sur le devant de la bouche, et notamment celles de la mâchoire supérieure, ainsi que les quatre grosses molaires dites *de sept ans*, sont plus particulierement susceptibles des

différentes marques qui indiquent plus ou moins de vices dans les tempéramens, tant des pere et mere, que de la nourrice.

Effets du bon état des parens.

Les dents de lait d'un enfant né de parens sains, dont la mere n'aura point éprouvé de fortes crises pendant sa grossesse, et qui de plus, aura reçu un bon allaitement, seront sans défauts : et celles qui leur succéderont seront également bonnes, ou au moins, d'une belle apparence ; pourvu toutefois qu'avant l'âge de sept ans, le sujet n'ait eu aucune des maladies graves dont je parlerai ci-après.

Deux grandes incisives saines, et qui n'ont été altérées par aucun accident.

Effets du mauvais état de la nourrice.

Si l'enfant, quoique tenant sa naissance de parens sains, a été confié à une nourrice qui ait altéré son tempérament constitutif ; alors le bord de ses dents pourra être d'un bel émail : mais il se manifestera au dessus de ce bord, en ligne horizontale, une altération et des inégalités qui seront de couleur plus ou moins brune, suivant la qualité des humeurs de cette nourrice.

Grande et petite incisives, d'un sujet qui a reçu un mauvais allaitement.

Un homme instruit et exercé dans les principes que j'établis, jugera sans peine, combien de temps chaque nourrice aura

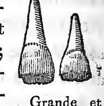
allaité l'enfant ; et distinguera par la couleur et l'étendue de la rainure, le plus ou moins de vice des humeurs. Cette connoissance mise en action, et jointe aux autres dont on fait ordinairement usage, pour distinguer une bonne nourrice ; ne fera qu'augmenter la certitude dans le choix que le praticien sera en état de faire.

Effet du mauvais état des parens.

L'enfant tient-il la vie de parens mal-sains ? il aura les dents de lait d'un émail pâteux : elles seront atteintes et surchargées d'une vapeur noirâtre ; et elles s'altéreront en peu de temps par une carie humide et pourrissante.

Dents de remplacement.

Dans ce même cas, les dents de remplacement pourront n'avoir point d'émail vers le bas ; ou au moins elles seront grenues, raboteuses, et les canines sur-tout seront très-pointues.



Grande et petite incisives de remplacement, d'un sujet né de parens mal sains. Elles sont dénuées d'émail au bas.

Les mêmes effets à-peu-près, se découvrent sur les dents de remplacement, d'un enfant qui a reçu un allaitement de mauvaise qualité.

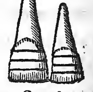
Parens délicats.

Lorsqu'il n'y a que de la délicatesse ou de la foiblesse de la part des parens, l'émail des dents de lait de l'enfant est bleuâtre, et elles sont disposées à une

carie seche, qui ordinairement fait peu de progrès, et occasionne rarement de la douleur.

Ce n'a été que par une constance opiniâtre, à observer très-exactement les différences que j'ai remarquées sur les dents d'un très-grand nombre d'individus; que j'ai acquis ces premieres connoissances, qui ne pouvoient être d'abord que des conjectures, et qui sont devenues depuis, en s'accroissant de jour en jour, des diagnostics sur la certitude desquels j'ose me flatter de ne pouvoir plus être trompé. Je me fais un plaisir de rendre compte ici d'une partie des moyens que j'ai employés, pour parvenir à ce point qui étoit le but de mes recherches.

Lorsque j'ai apperçu quelques signes, comme, par exemple, des raies nuancées sur les dents de lait (1) et sur celles de remplacement de divers enfants ; j'ai mis toute mon application à en rechercher la cause : et quand j'ai cru l'avoir trouvée, j'ai interrogé les meres, qui ont presque toujours confirmé mes pressentimens. J'ai été ensuite plus loin. D'après des supputations qui m'ont paru très-vraisemblables, j'ai hasardé de leur fixer l'époque à



Grande et petite incisives, d'un sujet qui a éprouvé trois maladies graves; la 1ere. vers l'âge de deux ans et demi ; une autre à quatre ans et demi ; et la troisieme de six à sept ans.

(1) Les signes ou raies sur ces dents, proviennent des crises éprouvées par la mere dans le cours de sa grossesse.

laquelle une forte crise ou une forte peine leur devoit être arrivée à tel mois de grossesse, (*voy. la pag.* 3) et j'ai eu la satisfaction de voir que j'avois rencontré juste.

Mes espérances, fondées sur les mêmes procédés, ont été couronnées des mêmes succès sur les adultes, dont les dents par leur seule inspection, m'ont encore donné un autre avantage non moins précieux que les premiers; celui de connoître assez ordinairement, s'ils sont nés de parens forts, foibles, ou âgés; et même, si la mere ayant eu plusieurs enfans, ils ne sont pas du nombre des derniers.

Quelques exemples pris dans

différens âges, fourniront la preuve de ce que j'avance.

PREMIER EXEMPLE.

Fille de quatre ans.

En 1787, je fus appellé par le citoyen de B.... pour sa fille, âgée de quatre ans, pensionnaire au ci-devant couvent dit de Sainte-Marie, rue du Bacq, à l'effet de lui ôter une grosse dent molaire de lait, qui la faisoit beaucoup souffrir. Il me demanda pourquoi cet enfant avoit les dents noires et disposées à la carie. Je lui dis que je croyois reconnoître que cela provenoit de ce qu'au moment de

la conception, la mere étoit atteinte d'un vice scorbutique, ou au moins dartreux. Sa réponse fut qu'effectivement le docteur Agathange Leroy, médecin, l'avoit traitée il y avoit environ un an, d'une affection dartreuse. Lorsque j'eus ensuite l'avantage de voir cette citoyenne elle-même, j'acquis la preuve complete de mon diagnostic.

IIe. EXEMPLE.

Garçon de six ans.

En 1795, j'examinai les dents d'un enfant de six ans, appartenant à un limonadier de mon quartier. Je remarquai vers le milieu, une raie horisontale,

blanchâtre, sur les grandes et les petites incisives de lait de la mâchoire supérieure, ce qui me donna l'indication d'une forte crise arrivée vers le terme de quatre mois de la grossesse de la mere. Le pere qui étoit présent, attesta la vérité de mon opinion, en racontant que le jour du siege de la bastille, son épouse avoit été frappée d'un si grand effroi, qu'elle avoit erré dans les rues; et qu'elle étoit restée affectée d'une surdité assez forte, qui n'avoit pas cessé depuis ce temps. Cette personne qui, pendant la conversation, étoit survenue près de nous, fut étonnée de mon dire; et elle le confirma par son aveu.

Ces faits ont des dates anciennes. En voici qui sont nouveaux.

IIIe. Exemple.

Fille de huit ans.

Le 16 Brumaire de la présente année 6e., j'ai eu la visite d'une citoyenne paroissant avoir à-peu-près quarante ans, qui étoit accompagnée de sa fille, âgée de huit ans, dont elle m'a prié d'examiner la bouche. Les dents étoient tardives à se renouveller, et il n'y avoit encore que les deux de devant à la mâchoire inférieure, qui fussent sorties. Elles se trouvoient l'une et

l'autre, gênées par celles de lait. Sur l'avis que j'ai cru devoir donner, la mere en a remis l'exécution à huitaine. Observant ensuite la nature et les qualités de ces deux dents, j'y ai remarqué; 1°. que la grossesse de la mere avoit dû être pénible, et même que la premiere nourriture avoit été peu favorable à l'enfant; 2°. que cette jeune fille avoit probablement éprouvé une maladie très-grave à l'âge de dix-huit mois.

La réponse de la mere en ce qui concernoit le premier objet, a été, qu'ayant vécu dix ans en ménage sans avoir eu d'enfants, elle n'avoit pû amener celle dont il s'agit à bien, qu'au moyen

d'un régime et de beaucoup de précautions ; le tout prescrit par un chirurgien-accoucheur, surtout dans les premiers mois.

Quant au second pronostic ; elle est convenue qu'en effet cette enfant avoit éprouvé, à dix-huit mois, une maladie maligne si cruelle, qu'on avoit pendant assez long-temps désespéré de sa vie.

IVe. EXEMPLE.

Fille de sept ans.

Dans le cours du même mois, une citoyenne qui s'est dite avoir trente ans, m'a présenté sa fille âgée de sept ans, à qui j'ai ôté deux dents de lait qui gênoient

la sortie de celles de remplacement.

J'ai cru remarquer sur ces dents de lait, que la mere avoit eu une forte crise vers quatre mois de sa grossesse. Lui ayant fait part de cette conjecture, elle l'a confirmée en me disant qu'effectivement à quatre mois et demi, il lui étoit survenu une perte assez considérable.

Ve. Exemple.

Diagnostic sur un adulte.

En 1789, appellé chez un militaire en grade, âgé d'environ quarante ans, je fis pendant que je lui nettoyois les dents, des

observations qui me porterent à lui demander s'il n'étoit pas né de parens forts, mais déjà âgés ; et s'il n'étoit pas un des derniers enfants.

Il se trouva par sa réponse, que mon opinion sur les deux points étoit exacte et conforme à la vérité.

VIe. Exemple.

Autre adulte.

En l'an 4 de la République, je nettoyai les dents d'un musicien, employé à l'opéra. Il convint avec moi, conformément à mes soupçons dont je lui fis part, qu'il devoit le jour à une

mere très-délicate, qui n'avoit eu que lui, et qui étoit morte à vingt-deux ou vingt-trois ans d'une maladie de poitrine (1).

VIIe. Exemple.

Femme âgée.

Le 28 Floréal de la même année républicaine, me promenant sur le quai de l'Infante, en face du jardin, je m'assis, par hasard, à quelque distance d'une femme d'environ soixante-cinq ans. Il lui plut d'engager avec moi une conversation, dont elle

(1) Ce fait s'est passé rue Neuve-des-Petits-Champs, près celle de la Loi, maison d'un Chapellier, au deuxieme.

fit presqne tous les frais, en m'entretenant de son pays, de ses qualités, &c. &c. Pendant qu'elle parloit, je m'occupois à observer ses dents, qui offroient une matiere assez ample à mes especes de divination. Quand je pus avois mon tour, j'en profitai pour lui demander, si, suivant que je le présumois, elle ne tenoit pas la vie de parens dont la force avoit été plus que moyenne; à quoi j'ajoutai qu'elle étoit très-probablement un des derniers enfans de sa mere, et qu'elle devoit avoir eu la petite vérole vers l'âge de cinq ans. Ses réponses se trouverent entierement d'accord avec tous mes pressentimens; et pour me prouver que

je ne m'étois pas trompé sur le dégré de force de ses parens, elle me dit que sa mere étoit morte à quarante-six ans, et son pere à cinquante-six.

Cette femme fut extrêmement étonnée de toutes mes découvertes, et j'avoue que je le fus un peu moi-même ; car étant, comme je l'ai dit, assez éloigné d'elle, je n'avois eu pour indices, que la couleur bleuâtre de ses dents, jointe à leur usure, opérée par le frottement exact des mâchoires. Mon sentiment avoit même été d'autant plus hasardé, que je n'avois pas porté la main à sa bouche, comme je l'avois pratiqué le plus ordinairement en-

vers ceux sur lesquels j'avois prononcé (1).

VIII[e]. EXEMPLE.

Jeune homme de vingt ans.

En Vendémiaire an six, s'est présenté un jeune homme de vingt ans, à qui j'ai ôté une très-forte molaire. Quoique je n'aye porté qu'un coup d'œil assez léger sur toutes ses dents, j'ai néanmoins remarqué d'une part, que les grosses étoient longues et maigres; de l'autre, que les incisives et les canines, indépendamment des mêmes caracteres,

(1) Cette femme me dit demeurer au ci-devant petit hôtel de Coigny, près le Carrousel.

la maigreur et la longueur, portoient en outre des signes d'une mauvaise qualité dans les premiers alimens. Elles présentoient encore d'autres marques tout-à-fait singulieres. On peut considérer ces dents-là, comme ayant reçu, pour ainsi dire, trois substances; car j'y ai apperçu trois nuances graduées de couleurs différentes, qui se terminoient en décroissant, à-peu-près, s'il est permis de se servir de cette comparaison, comme les trois bandes qui composent l'arc-en-ciel. Ce jeune homme a confirmé mes idées, en m'apprenant qu'il avoit usé de mauvais lait, ensorte qu'on avoit été obligé de lui donner une autre nourrice,

dont il avoit reçu l'allaitement pendant six semaines, et qui avoit achevé sa nourriture.

IXe. Exemple.

Adulte de vingt-cinq ans.

Le 26 Brumaire de la même année, un citoyen âgé de vingt-six ans, adjoint à un notaire, étant venu chez moi pour se faire ôter une grosse molaire de la mâchoire inférieure, a cru devoir me témoigner combien il étoit satisfait de mon opération, en me déclarant qu'il s'étoit déjà adressé à deux dentistes, qui n'avoient pas voulu l'entreprendre, parce qu'ils avoient craint de

casser la dent. Cet acte de confiance m'a porté à examiner attentivemeut toute sa denture. Je l'ai trouvée assez forte en général, par le volume de chaque dent près de la gencive. Mais ensuite, toutes présentoient une augmentation graduée, c'est-à-dire, qu'avec le compas on les auroit trouvées plus larges vers le haut que vers le bas, ce qui est une subversion de l'ordre naturel.

Pour saisir parfaitement cette observation, il faut savoir que c'est par le bord de la couronne que les dents commencent leur formation. C'est aussi sur cette partie, qu'à l'inspection des dents du jeune homme dont je parle, j'ai cru remarquer trois choses;

choses: la premiere, que la mere avoit été délicate: la seconde, que la nourrice avoit donné un lait privé de bonne substance; causes auxquelles j'ai attribué l'extrême fragilité du bord de ces dents, qui se trouvoient être égrenées en plusieurs endroits : la troisieme enfin, que par une suite de ces premieres causes, ce jeune homme devoit avoir été difficile à élever, et être susceptible d'une très-grande sensibilité. Malgré tous ces accidents, il est à remarquer que ces dents si frêles dans leur premier principe, ont par la suite, pris graduellement une forte consistance dans les deux tiers de la capacité de la couronne. A quoi donc repor-

ter ce phénomene, si ce n'est aux substances du pere que j'avois présumé être fort, aux bons alimens, et enfin à une détermination favorable de la nature, à laquelle on n'auroit presque pas eu lieu de s'attendre. Ayant fait part de mes idées à ce jeune citoyen, il les a reconnues justes sur tous les points; et il a ensuite paru prendre un vrai plaisir à entendre lire plusieurs endroits de mon ouvrage, dans lesquels il a reconnu en grande partie la constitution de son tempérament (1).

(1) Je ne puis trop inviter les personnes qui seront curieuses d'être instruites par l'organe de ceux qui auront étudié ma méthode, à les écouter avec calme, tant pour en obtenir

Je reprends le développement de mes observations.

Bon présage.

Si les dents du sujet sont bien nourries, d'un émail compacte, tirant sur le brun, ayant la surface des grosses molaires carrée, légerement arrondie; cela est signe d'une force égale dans le tempérament des pere et mere.

Dents délicates ou imparfaites.

Mais s'il y a de la foiblesse dans l'un des deux parens, l'émail des dents aura un œil plus ou moins clair en proportion; elles présen-

des solutions justes, que pour être à portée de discerner l'homme vraiment exercé d'avec celui qui ne seroit que superficiel; car tout gît en preuve.

teront plus de disposition à la carie ; elles seront exposées à se fêler plus facilement par un passage trop rapide du froid au chaud, et à se trouver agacées par l'usage des acides et des glaces ; enfin elles auront d'ailleurs une partie des mauvaises qualités que je vais décrire pour le cas qui suit.

Effets de la foiblesse des peres et meres, provenant de l'âge, ou d'autres causes.

Il n'est personne qui n'ait pû s'appercevoir qu'il est moins dispos, qu'il éprouve plus de pesanteur le soir que le matin. Delà, il est aisé de conclure,

que les forces de l'homme diminuent en proportion de l'usage plus ou moins fréquent qu'il en fait ; et que , surtout lorsqu'il est parvenu à un âge avancé , la nature épuisée ne pouvant plus être aussi libérale envers lui , il se trouve bien moins en état de se reproduire complétement.

C'est ce que j'ai constamment observé , et ce que l'on pourra observer comme moi , sur les dents des enfans nés de parens usés par l'âge , ou par toute autre cause. Ces dents se trouvent presque toujours maigres et arrondies par le bas , savoir les grandes et petites incisives , en forme de pelle à four ; et les

molaires, en poire par leurs extrémités. La pointe des canines est plus aigue.

On appercevra encore sur les dents d'autres marques qui font présumer l'âge ou la foiblesse des parens. Par exemple, si la mere a éprouvé pendant le cours de sa grossesse, un état habituel de langueur ; si à cet inconvénient, se joint celui d'avoir donné à l'enfant une nourrice délicate ou usée ; les dents de cet enfant seront imparfaites et délicates ; et elles indiqueront, soit par leur couleur blanche, soit par des raies, les crises arrivées dans le cours de la grossesse. Il est même plus que probable que l'enfant dont les dents

portent ces marques, est né, et a été pendant plusieurs années, dans un état de marasme. Mais quand la mere n'a éprouvé que des crises momentanées, les dents de remplacement portent les caracteres décrits plus haut, *pag.* 12, *à la note*, surtout sur les incisives de la mâchoire supérieure.

Carie occasionnée par les mêmes causes.

Par une suite des unes ou des autres causes que je viens de déduire, il peut arriver, il arrive même assez souvent, que des dents, qui, à la vue, paroissent assez belles, soient cependant susceptibles de carie sur les côtés,

surtout lorsqu'elles sont serrées. Cette carie commence par un petit point brun, qui devient noir par la suite. Et si on examine toutes les dents en détail, on découvrira la même disposition à plusieurs d'entr'elles. Le plus sûr moyen dans ce cas, est l'usage de la lime, des essences, et même de quelques légeres touches du cautere actuel ou potentiel, pourvu que ce soit dès le commencement.

Causes de la carie des quatre dents de sept ans.

Il arrive encore assez ordinairement que les quatre grosses dents de sept ans sur lesquelles

on rencontre aussi les indices des maladies survenues dans l'âge tendre, se trouvent plus ou moins grenues, raboteuses et pointues. On apperçoit souvent à la surface extérieure, un petit trou plus ou moins près du bord, en raison proportionnelle du temps où les maladies sont survenues. Enfin ces mêmes dents se carient facilement ; ce qui met quelquefois dans la nécessité de les faire oter avant l'âge de vingt ans ; et ce n'en est que mieux pour celles qui restent. En effet, la perte de ces dents, au lieu d'être nuisible, présente l'avantage de donner plus de place aux petites molaires voisines, qui parviennent mieux à

se ranger. Il en est de même de celles du fond qui ne sortent souvent fort tard qu'à défaut d'un espace suffisant. Dans ce cas, les unes et les autres s'en procurent, en poussant la quatrieme sur le vide qu'a laissé la troisieme.

Avantages qui résultent de l'extraction des quatre mauvaises dents de sept ans.

Indépendamment de l'avantage dont je viens de parler, l'extraction des dents de sept ans, lorsqu'elles portent de mauvais caracteres, en produit deux autres, notamment lorsque le sujet est encore jeune; le premier, qu'il est plus facile de déterminer l'enfant; le second, que la

matiere des os se trouvant moins compacte que dans un âge plus avancé, il *s*'ensuit que tout se répare avec le temps, au point de ne laisser qu'un très-petit intervalle entre chaque dent, souvent même de n'en laisser aucun. Aussi voit-on quelques dentistes de nos jours, dans l'usage d'extraire ces sortes de dents, lorsque les parens leur laissent pleine liberté d'agir.

J'ai dit que cette opération facilite la sortie des dents du fond, qui viennent plus ou moins tard. Cet objet mérite d'autant plus d'attention, que souvent les sujets éprouvent avant cette opération de la nature, de violentes fluxions et même des

maladies graves, de la vraie cause desquelles les gens de l'art ne sont quelquefois instruits que par les malades, qui leur font part du progrès et de l'accroissement de ces dents.

Ces sortes de crises pourroient être prévues pour la plupart, si les premiers soins se portoient à consulter un dentiste éclairé. Les maux qui affectent la bouche, étant ordinairement ceux auxquels il fait profession de s'attacher; il lui est plus familier d'y faire une attention particuliere, de présumer les possibles, et par conséquent, lorsqu'il a découvert la vraie cause, d'y porter un prompt remede; soit en incisant la gencive, pour faciliter

la sortie de la dent ; soit de toute autre maniere. Dans le cas où l'incision aura été pratiquée, je ne puis trop recommander aux malades, de se gargariser souvent avec l'eau d'orge tiede, pour empêcher la réunion.

Petits points sur les dents par érosion.

On remarque sur certaines dents de petits points noirs ou jaunâtres, que Fauchard et Bunon nomment *érosion*.

Les enfans qui ont été atteints de rachitis ou nouage, ont les dents plus ou moins affectées de ces sortes de points. Ils proviennent de ce que la matiere qui sert à former la dent, n'étant

pas encore complétement ossifiée, la maladie qui survient à tel ou tel degré d'ossification, produit une humeur corrosive, dont quelques parties qni paroissent s'échapper en petits globules semblables à ceux que forme le mercure, se joignant à l'émail avec lequel elles ne peuvent pas s'incorporer réellement ; il se trouve altéré dans les endroits où elles s'arrêtent ; ce qui donne lieu à ces petits points, ainsi qu'on le voit ci-à côté.



Grande et petite incisives d'un sujet atteint de rachitis, né de parens mal sains, et qui a éprouvé trois maladies graves, à trois époques différentes.

Autres points qui ne sont pas dangereux.

A cette occasion, j'observerai qu'il existe quelquefois d'autres

petits points, sur lesquels il est bon de ne se pas méprendre. Ceux dont je veux parler, sont occasionnés par les pointes de quelques racines de dents de lait, qui, ayant porté sur la couronne de la dent de remplacement, y creusent ces points ou inégalités, par un frottement habituel; mais ils n'affectent jamais l'émail au point d'en altérer la couleur. Les vrais dentistes savent aisément en faire la différence.

Effet de la bouillie en place de lait de femme.-Préférence à donner à la bouillie faite avec le pain, l'eau et le lait.

Entre les enfans à qui on a

donné habituellement de la bouillie en place de lait de femme, il en est qui ont dans la substance de l'émail des dents de remplacement ; les uns des raies blanches ; les autres de petits points semblables à ceux qui viennent quelquefois aux ongles.

J'observe à cet égard, que la bouillie faite avec la mie de pain cuite dans l'eau, est la meilleure, en y ajoutant du lait après l'ébullition. Elle n'a pas l'inconvénient de celle faite avec la farine, qui fermente au point que souvent l'enfant en rejette une partie aussitôt après en avoir mangé.

Les effets que cette nourriture aura produit, pourront fournir

par la suite, une nouvelle matiere d'observations aux gens de l'art.

Effet du lait de chevre.

Les enfants qui ont été nourris de lait de chevre, ont les dents de remplacement d'un blanc bleu. On en voit même dont la délicatesse est telle, qu'on les croiroit transparentes.

Effet des maladies de l'âge tendre.

Les maladies survenues dans l'âge tendre, comme la coqueluche, la petite vérole, la rougeole, les fievres malignes, le scorbut, &c. produisent sur les

dents des raies qui en alterent l'émail, et y operent une cessation de continuité, plus ou moins marquée.

Effet de la Coqueluche.

La rainure qui provient de la coqueluche, est plus ou moins large, en proportion du temps qu'aura duré la maladie; et c'est un point sur lequel un dentiste instruit ne se trompera pas.

Dents délicates, &c.

Ce dentiste saura aussi que les personnes qui ont les dents délicates, ont ordinairement la fibre nerveuse, plus lâche; et qu'il y a des femmes qui sont assez

souvent sujettes à éprouver des tiraillemens d'estomac, par des causes dont la nature les instruit assez.

Deux sortes de caries et leurs effets.

On ne sera plus étonné de voir tant de sujets, enfants ou autres, dont les dents sont disposées à se carier; quand on apprendra que cet accident provient des différentes maladies dont je viens de faire mention.

On distingue deux sortes de caries; la seche et la molle. Celle qu'on appelle seche et qui est noirâtre, ne fait pas ou presque pas de progrès. Elle cause rarement de la douleur.

La carie molle, au contraire, fait des progrès qui ne sont que trop souvent assez rapides. Elle est pourrissante, et elle répand une humeur qui s'infiltre dans les pores de la dent, qu'elle mine jusqu'à sa ruine complete. Quelquefois, les essences, l'usage de la lime, l'application des cauteres, comme je l'ai déjà dit, peuvent réussir ; mais le plus souvent, dans ce cas, la douleur conduit à une extraction devenue nécessaire.

Dents qui se cassent d'elles-mêmes.

Je me suis souvent demandé pourquoi les dents de certains

sujets, principalement les petites molaires, sont susceptibles de se casser vers le collet, c'est-à-dire, près de la gencive, sans qu'elles ayent précédemment occasionné de la douleur. L'expérience semble m'avoir confirmé, que cela est causé par des maladies graves, telles que la petite vérole, ou autres, survenues depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui de dix. Mais j'ai aussi remarqué que, malgré la perte de la couronne, les racines qui restent, ne perdent ordinairement rien de leur solidité. En conséquence, j'ai toujours conseillé de les garder, autant qu'il étoit possible de le faire sans inconvénient, parce qu'elles aident encore à triturer

les alimens, ainsi qu'à soutenir les dents voisines, les alvéoles et les gencives.

Ceci me conduit naturellement à une réflexion que je crois utile au Public, et importante pour l'opérateur.

Si par les raisons que j'ai déduites, il est démontré que l'effet des maladies graves éprouvées dans l'âge tendre, affecte l'émail de la dent, et en conduit quelques-unes à un degré d'altération si considérable, qu'elles finissent par se casser à l'extérieur; il faut conclure que les maladies qui ne sont survenues que lors de la formation des racines, doivent également, et par la même raison, influer sur ces mêmes racines,

pendant le cours de leur accroissement, à quelqu'époque que ce puisse être.

Dents qui se cassent en les otant.

Ce que je vais dire est une des causes d'un évenement qui arrive quelquefois, et qui est que, voulant oter une dent, il en reste une ou plusieurs racines, au regret de la personne et de l'opérateur (1).

Je dis *une des causes*, parce qu'il en peut exister d'autres qui produisent le même effet. On rencontre des dents qui sont

(1) L'accident n'est pas sans espoir, mais on est obligé de revenir à l'extraction.

adhérentes à l'alvéole. D'autres se trouvent barrées. Quelques unes ont différents défauts de conformation et offrent dans leur tournure, des bisareries qui sont autant d'obstacles à leur extraction, et qui en occasionnent la rupture (1).

Lors de ces petits accidens,

(1) A l'instant où j'écrivois ceci, (19 Thermidor an 4), un de mes anciens voisins à qui j'avois déjà précédemment extrait quatre dents avec succès, vint me trouver pour s'en faire ôter une cinquième. C'étoit une grosse molaire du côté gauche de la mâchoire supérieure. Je tentai cette opération avec le pélican. Mais malgré mes soins, les deux racines du côté de la joue resterent à leur place, et il n'en vint qu'une avec la couronne. Je laissai ces racines, dans la confiance qu'elles n'occasionneroient aucun mal, et la suite a justifié mon opinion.

on ne manque guere d'imputer aux opérateurs, des torts qui souvent n'appartiennent qu'à la nature. Mais ces préventions seront bientôt détruites, lorsque

---

Cette dent avoit opposé une résistance considérable. Plusieurs raisons me porterent à croire qu'indépendamment de ce qu'elle étoit très-pressée entre la troisieme et la cinquieme, elle se trouvoit être barrée, ou adhérente; et je me fondai sur ce que la circonférence du collet se trouvant étranglée, il y avoit beaucoup de probabilité, que les racines étoient très-rapprochées. Pour parvenir à m'instruire, j'examinai la racine venue avec la couronne. J'y remarquai vers la fin, à-peu-près sur la ligne de la rupture, une espece de rainure qui me porta à présumer une maladie arrivée vers quinze ou seize ans. Cet homme né à la campagne, me rapporta, qu'en effet, il avoit eu à cet âge de violentes coliques pendant quinze jours; ce qui, comme on le voit, changea ma présomption en certitude.

ceux à qui les opérations seront confiées, se trouveront en état de démontrer, comme je le fais, qu'une forte maladie arrivée avant l'âge de dix-sept à dix-huit ans, est presque toujours la cause principale de la rupture. Ils pourront d'ailleurs en acquérir et fournir la preuve, en examinant la où les racines qui seront venues avec la couronne. S'ils y reconnoissent soit une raye, soit même une nuance de couleur différente, soit une inégalité ou tubérosité quelconques ; alors, après avoir ôté les autres racines qu'ils raprocheront, ils reconnoitront sur chacune d'elles, les mêmes signes, et au même dégré.

Effet des maladies laiteuses sur les dents des enfans.

Il existe chez des femmes, une maladie qui produit des effets que je ne me suis pas encore sérieusement occupé d'approfondir. C'est la maladie laiteuse, dont les impressions s'apperçoivent aussi sur les dents des enfans formés dans le sein de femmes qui en auroient été vivement atteintes, avant ces dernieres conceptions.

Quoique ces meres paroissent quelquefois se mieux porter dans l'état de grossesse, il n'en est pas moins vrai que ce bien momentané n'est dû qu'au changement de situation, et à la

quantité de fluides que l'enfant peut consommer. Il faut donc se garder de rester dans une fausse sécurité. L'expérience ne démontre que trop souvent, qu'un mal qui semble disparoître pendant quelque tems, n'est qu'engourdi ou masqué; et qu'il renaît ensuite, pour faire des ravages d'autant plus dangereux, qu'on a apporté, à raison du prétendu calme, plus de négligence à prendre les précautions convenables. C'est ce qu'un observateur qui voudra y mettre une certaine attention, pourra facilement vérifier.

Quant à présent, je pense que les dents de lait de ces enfans doivent être d'un émail pâteux, et avoir de la disposition à s'al-

térer ou à se carier de bonne heure ; comme aussi que par la suite, celles de remplacement doivent être privées ou peu garnies de leur émail vers le bord, et grenues par cette extrémité ; ce qui, dans cette supposition, doit laisser une surface un peu enfoncée, et le bord plus ou moins jaunâtre.

Il est rare que les maladies des meres, dont les enfans sont victimes de plus d'une maniere, ne viennent pas de leur négligence à se purger suffisamment après les six semaines révolues.

De cette indifférence naissent plusieurs accidens, dont le moindre pour elles, est un état de dégoût et de langueur, que

l'homme le mieux instruit a quelquefois tant de peine à guérir.

Cet objet est assez grave pour que je me croye obligé d'y ajouter un exemple encore récent. Il est du 27 Thermidor, an 5eme. (16 Août, 1797, *v. st.*)

Une femme âgée d'environ quarante ans, se présenta pour se faire ôter une dent dont elle se plaignoit; mais ayant présumé une autre cause, j'éludai l'opération parce qu'elle en avoit moins besoin, que de remedes internes.

Sur différentes questions que je lui fis, elle me déclara qu'en 1784, demeurant chez le ci-devant duc de Nivernois, elle avoit été attaquée d'une maladie

laiteuse, pour laquelle des médecins très-renommés, lui avoient administré différens remedes, pendant un long espace de temps; mais que malgré tous leurs soins, elle n'avoit pas pu éviter, principalement au front, des cicatrices assez larges; et que depuis, elle éprouvoit toujours des malaises. Elle ajouta encore que dans cet état, elle avoit nourri sa fille, qui, au moment où elle parloit, avoit dix ans. Je m'empressai de lui faire lecture de ce que je viens de dire sur ce point, et elle y reconnut beaucoup de vérités qui la concernoient. Hasardant ensuite mes conjectures à l'égard de sa fille, je lui dis que cet enfant devoit

être délicate, sensible, assez souvent sujette à des maux d'estomac. Le tout fut reconnu conforme à la vérité. Enfin, ayant examiné plus attentivement les dents de cette jeune personne, sur lesquelles j'avois avancé mes diagnostics, je les trouvai maigres, grenues et mouchetées de petits points qui en altéroient l'émail près du bord (1).

Si, par tout ce que je viens d'exposer, il est démontré qu'on peut réellement obtenir de la seule inspection des dents, des lumieres certaines sur la constitution physique des individus; on va

(1) La citoyenne qui a donné lieu à cette observation, demeure au ci-devant hôtel de Soubise.

voir qu'il n'est pas moins vrai que ces lumieres peuvent s'étendre avec la même certitude, jusqu'à une partie des affections morales.

§. II.

PRONOSTICS ET DIAGNOSTICS,

SUR DES AFFECTIONS DE L'AME, FOURNIS PAR LA SEULE INSPECTION DES DENTS.

Indices tirés, tant de la premiere nourriture avec le lait de chevre, que de la délicatesse des dents et de la fibre nerveuse.

Les individus qui ont été nourris de lait de chevre, paroissent vifs, agissans, folâtres;

mais ils ont plus de gaieté, que de ce qu'on appelle tempérament.

Il en est ordinairement de même de ceux qui ont la fibre nerveuse délicate. Les uns et les autres ont peu de stabilité dans le caractere ; et quoique naturellement portés à la joie, on les voit passer assez rapidement à la tristesse. Aussi n'est-il pas rare de rencontrer des personnes, et sur-tout des femmes, qui rient et pleurent presqu'au même instant; et ce en raison de l'effet que la bile ou d'autres circonstances produisent sur elles. Cette variabilité se remarque plus sensiblement dans la jeunesse.

Lorsque ces personnes sont parvenues à l'âge où l'on s'ap-

perçoit que la somme des maux l'emporte sur celle des biens, elles deviennent plus susceptibles de mélancolie, sur-tout si elles sont mariées.

Les circonstances critiques, l'excès des plaisirs ou des peines, influent tellement sur elles, qu'il est assez fréquent de les voir caresser et frapper (1) presqu'en

(1) Ces deux excès ont des inconvéniens dont la plupart des parens et sur-tout des meres, ne se doutent pas assez.

Relativement au premier; on pourroit prouver que beaucoup d'enfans n'ont péri que par les effets d'une consomption occasionnée par l'excès d'un amour immodéré de leurs meres ou autres, qui folâtrant continuellement avec eux, ne manquent pas de les échauffer par un genre de caresses, aussi nuisible au physique qu'au moral.

Quant au second; elles blessent tout-à-la

un clin-d'œil, sans qu'elles puissent rendre raison du motif qui les a fait agir.

Voilà ce qu'il est assez facile de remarquer dans les personnes qui ont la fibre nerveuse et les dents délicates. On verra aussi qu'un rien suffit pour les émouvoir. Un bruit inattendu, un coup de sonnette dont le cordon a été brusquement tiré, les indisposent, les agitent et leur occasionnent un tremblement subit dont elles ne sont pas maî-

---

fois la nature et la raison, en excitant contre elles une haine dont l'enfant n'est souvent pas maître, et que le temps ne fait pas toujours oublier.

C'est aux meres prudentes à profiter de cette réflexion utile, que l'amour de l'humanité m'a dictée pour leurs intérêts propres.

tresses. Delà au premier abord, un air fâché, qui se dissipe peu-à-peu. Delà encore une extrême facilité à s'emporter et se mettre en colere pour la cause la plus légere ; mais aussi c'est pour peu de temps ; rarement a-t-on avec elles de la rancune à vaincre.

Il en est de même des plaisirs par rapport à ces sortes de sujets. Beaucoup y paroissent portés, mais souvent chez eux, comme je l'ai déja dit, c'est plus un effet de sensibilité que de tempérament (1).

(1) Il est donc très-essenciel de faire une scrupuleuse attention aux différens rapports des passions de ceux qu'on se mêle d'unir, et dont la disconvenance cause tant de désordres sociaux et de maux individuels.

Mon opinion est qu'en général, on ne

Indices produits par les dents fortes et bien constituées.

Quant à ceux qui ont les dents bien constituées et réellement fortes, on leur trouve ordinairement un caractere mâle, pour ne pas dire dur. Ils sont communément plus dissimulés, et conservent plus long-temps leur ressentiment.

Des détails portés plus loin

---

doit jamais se hâter d'établir les filles qui ont la fibre nerveuse délicate, attendu que leur tempérament étant lent à se fortifier, on court le risque de les soumettre aux effets du mariage avant le temps que la nature doit leur marquer, et de leur faire supporter comme fardeau, ce qui, employé à -propos, doit être un bien utile à leur existence.

sur ces derniers ne pourroient qu'être hasardés; car le climat et l'éducation y influent beaucoup. Cependant avec le temps et de la réflexion, je ne doute pas qu'on ne parvienne à de nouvelles découvertes, qui pourront procurer des connoissances plus étendues sur leur maniere d'être, ainsi que sur le plus ou moins d'effet que le climat peut y apporter.

Observations sur les dents des personnes nées dans les pays vignobles ou à cidre, voisins de la mer ou marécageux.

Les sujets nés en pays vignobles ou à cidre, dont les peres

et meres sont portés à la boisson, ont les dents d'un émail grissale et sec, atteintes de fêlures dans leur longueur, et souvent chargées d'une crasse ou vapeur noire, près de la gencive. Cette derniere est assez ordinairement molle, et d'un rouge enflammé. La crasse dont je viens de parler est plus difficile à enlever avec un instrument, que le tartre le plus tenace.

Dans les lieux voisins de la mer ou marécageux, ainsi que dans ceux où l'on est forcé d'user habituellement d'eaux de puits ou de source, qui contiennent des matieres métalliques; il est très-rare de rencontrer de bonnes dents. Presque toutes présentent

dans un dégré plus ou moins considérable, quelques-uns des défauts dont j'ai parlé jusqu'ici.

Pour corriger la dureté de ces eaux, et les dégager des parties nuisibles, il faut, comme chacun sait, les faire bouillir, et les tirer à clair après les avoir laissées reposer. Alors on en peut user utilement.

Je reviens à mon objet.

Observations particulieres.

Malgré ce que j'ai dit sur la connoissance des passions ou affections de l'ame, par la seule inspection des dents, il pourroit arriver que quelques personnes voulussent diminuer ou m'en-

lever le mérite de ma découverte, en prétendant qu'on peut trouver tous mes moyens dans l'étude de la physiologie ou de la physiognomonie. Mais sans me donner la peine de combattre ce sistême, je leur réponds d'avance par un fait dont il ne tiendra qu'à elles d'acquérir la preuve. Que l'on m'envoye une dent quelconque, soit d'enfant, soit de tout autre sujet plus âgé, pourvu toutefois, que ce soit de celles de devant, c'est-à-dire, l'une des quatre incisives, ou l'une des quatre premieres molaires dites de sept ans, de la mâchoire supérieure de préférence ; on verra si les indications qu'elle me fournira, ne seront pas la

preuve de la certitude de mes observations, et du succès de mes recherches. Au reste, comme la nature a des jeux qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme d'empêcher ou de prévoir, on sent aisément que l'inspection complette d'une bouche doit me conduire à une certitude plus satisfaisante.

En ce cas, je recommande et même je prie, que dans toutes les occasions, on mette aux procédés autant de candeur et de bonne foi, que je suis sûr d'en apporter de mon côté. Sur-tout qu'on ne me fasse point de questions indiscretes. Je promets aussi d'avance, de n'y faire aucune réponse ; d'autant plus que,

comme je l'ai fait entendre en commençant, je ne me suis proposé d'autre but que celui d'instruire utilement.

D'ailleurs, je me crois fondé à prévenir, qu'en supposant qu'un homme parvienne complétement à dévoiler des secrets de la nature, par les effets qu'elle laisse appercevoir, lors même qu'il les a trouvés dans la cause premiere; il n'en est pas moins vrai, que quoiqu'il les puisse rendre avec la plus grande clarté, il les éprouve et les sent toujours mieux qu'il ne peut les expliquer, et les faire comprendre. Je dis plus; c'est qu'en faisant ses examens sur des sujets, il lui vient des présomptions dont il

fait l'application à l'instant, mais qui toutes justes qu'elles pussent être, lui laisseroient cependant de la difficulté à bien rendre raison du principe qui l'auroit porté à conjecturer de telle ou telle maniere. Il peut même se trouver à l'égard de l'objet dont il s'agit, dans le cas de celui qui, ayant la connoissance suffisante pour indiquer les sources d'eaux vives, ne peut pas expliquer lui-même comment cela s'opere. L'essenciel pour l'un comme pour l'autre, est d'arriver au juste point de vérité.

Je reprends les preuves physiques.

Enfans nés de parens de constitutions différentes.

Supposons qu'un enfant soit né de parens dont l'un est fort et l'autre foible, il paroît convenable de penser que suivant l'ordre naturel, il devra avoir une constitution mixte, à moins que l'influence du tempérament de l'un de ces deux parens, n'ait pris une prépondérance déterminée de force ou de foiblesse; car alors l'état mixte ne se trouveroit pas avoir lieu. D'ailleurs, si, comme il arrive assez souvent, on donne à cet enfant une nourrice dont le tempérament ait des qualités qui se trouvent être à-peu-près de même nature que

les substances dominantes de l'un des deux parens, il n'est pas douteux que les bonnes ou mauvaises dispositions substantielles de cette étrangere, entraineront l'équilibre avec celles qui dominent dans celui des deux parens qui a, dès l'origine, le plus influé sur l'enfant.

C'est dans des circonstances de cette espece, que celui qui doit porter un jugement, peut se trouver embarrassé, et paroître ne pas se déterminer avec autant de certitude qu'il peut en être capable. Mais il y parviendra en prenant le temps d'observer et de réfléchir (1).

(1) En supposant néanmoins la légitimité paternelle ; car dans le cas contraire, on

Observation générale sur tout ce qui précede.

Si on me demande à quoi bon tout ce que j'ai dit. Je répondrai que comme le passé sert à instruire pour le présent, on doit également profiter du présent pour l'avenir, et j'ajouterai qu'il

préféreroit de nous laisser dans l'embarras de l'incertitude, plutôt que de faire un aveu qu'on croit avoir intérêt de taire, ou dont d'ailleurs, chaque individu n'est pas toujours instruit. Je ne vois que ce seul cas qui puisse donner le change à un homme réellement exercé suivant mes principes, si ce n'est celui où l'on rencontreroit des gens d'assez mauvaise foi pour se refuser à toute vérité. Mais ce dernier cas est rare; et s'il se trouvoit, il faudroit abandonner ces personnes sans retour, parce qu'on ne doit point enfouir des perles dans du fumier.

est des circonstances où le mal n'est pas entiérement dissipé par une guérison apparente. N'est-il pas presque généralement connu, par exemple, que la petite vérole, les fievres malignes, les fievres putrides, et autres maladies graves, sur-tout lors qu'elles sont survenues dans l'âge tendre, laissent pour la plupart après elles, des dépôts plus ou moins dangereux? Ces dépôts sont la source existante d'un vice, qui se manifeste, après un certain espace de temps, sous différens caracteres. Alors, on est forcé de recourir de nouveau aux gens de l'art; et si, comme je le suppose, l'accident actuel tire son origine d'une

cause très-éloignée, il est important, j'ose même dire nécessaire, que l'officier de santé puisse s'en assurer. Je crois pouvoir avancer que, pour y parvenir, il chercheroit en vain un meilleur moyen que celui dont je viens de faire l'exposé.

Il commencera donc, s'il veut adopter mes principes, par faire sur les dents (1) un examen assez détaillé, pour qu'il puisse en obtenir la connoissance certaine des maladies survenues dans l'âge tendre. Il cherchera ensuite, à en découvrir et en

(1) Si les dents se trouvoient chargées de tartre, il faudroit en nettoyer au moins une grande et une petite incisives de la mâchoire supérieure. Il pourroit se faire qu'on se trouvât bien de l'usage d'une loupe.

supputer les époques. Enfin, il ne négligera pas les questions et autres moyens que ses talens naturels d'abord, et ensuite son expérience lui suggéreront, pour se procurer des détails de circonstances. Mais quand il ne parviendroit qu'à la certitude de maladies antérieures, il en résulteroit toujours le précieux avantage de connoître la cause originelle du mal actuel, et par conséquent d'être d'autant plus éclairé sur la marche qu'il devra suivre. Enfin, dans le cas même où il n'auroit découvert aucune maladie, survenue dans l'âge tendre du sujet; l'examen des dents lui donnera, au moins, sur la nature constitutive du tempéra-

ment, des lumieres qui pourront lui être d'une très-grande utilité.

Absence des dents.

Je dois prévoir ici une objection que pourra fournir à des critiques minutieux, l'absence totale des dents. Le cas est rare; mais il arrive. S'il faut y répondre, je dirai que lorsqu'il se présente, on doit demander si l'on n'auroit pas mis une ou plusieurs dents quelque part en réserve. En effet, il n'est pas sans exemple de rencontrer des personnes qui, par amusement ou par toute autre raison, se sont plues à conserver les dents qu'elles se sont fait tirer, ou

qui sont tombées naturellement. Alors l'examen de ces dents, quelqu'anciennes qu'elles puissent être, offre une ressource à l'homme vraiment expert.

Mais dans le cas d'une privation absolue, il ne reste au praticien d'autre expédient, que celui d'interroger les personnes, et d'établir suivant ses connoissances, les conjectures que leurs réponses pourront lui fournir. Je n'entrerai point à cet égard, dans des détails qui me conduiroient trop loin. La perte des dents tient ordinairement à des causes que tout homme instruit doit présumer, et dont il peut acquérir la certitude par des questions.

Dents usées par le frottement.

Il pourroit encore se rencontrer une autre circonstance; celle de sujets dont les dents ayant été d'un émail très-délicat, se trouveroient usées jusqu'à la gencive; ce qui proviendroit du frottement occasionné par la rencontre plus ou moins exacte des deux mâchoires. Il est rare dans ce cas, qu'il n'en reste pas quelques-unes, notamment des grosses, sur lesquelles on puisse asseoir un jugement quelconque. Il est donc difficile que le praticien n'ait aucun moyen de tirer des conjectures. Au reste, il en est une générale, qui peut

suppléer au défaut de particulières ; c'est que, dans le cas dont il s'agit, il y a presque toujours lieu de croire à la délicatesse du genre nerveux, à un certain degré.

Le sistême de l'auteur pratiqué par un chirurgien célèbre.

D'après tout ce que j'ai dit, je ne crains pas d'assurer que l'expérience prouvera invinciblement la vérité et l'utilité de mon sistême, à l'appui duquel je tiens à honneur d'invoquer l'exemple du citoyen Tenon, ancien maître en chirurgie, dont le mérite est généralement connu ; qui s'est conduit par les mêmes

principes pendant nombre d'années, ainsi qu'il me l'a attesté lorsque j'ai eu l'avantage de lui faire part de mes vues. Il en a si bien senti l'utilité, pour découvrir l'origine de certaines maladies; qu'il a eu la complaisance de me raconter deux faits qui lui sont personnels, et qu'il m'a donné la permission de rendre publics.

Le 26 Prairial an quatre, (14 Juin 1796 *v. s.*) sur l'invitation du citoyen Andry, docteur en médecine, je me suis présenté pour la premiere fois au citoyen Tenon, pour lui communiquer mon plan, et obtenir de lui de nouvelles lumieres, comme étant un des plus instruits sur la partie

que je traite. Ce praticien renommé, m'a accueilli avec toute l'aménité du vrai savant; et il a eu la générosité de me sacrifier une partie de son temps, qui a été employée à la lecture et à la discussion des faits. Parvenus à l'endroit où j'établis pour principe, l'inspection des dents comme un guide assuré, propre à conduire les hommes de l'art à la connoissance de l'origine constitutive du tempérament; j'ai eu la satisfaction de l'entendre me dire, que cette marche avoit toujours été la base de sa conduite, durant le cours d'une longue pratique. Ce fut à cette occasion, qu'il me cita deux exemples dont il m'engagea à

faire mon profit. Les deux personnes qui en font l'objet étoient un anglais et une citoyenne, qui se trouvoient atteints de maladies, pour lesquelles on les avoit traités sans succès, depuis plusieurs années. La réputation du citoyen Tenon les détermina à le consulter. Cet habile maître, se conduisant par sa méthode ordinaire, (devenue l'objet de mes recherches sans que je me doutasse qu'il l'eut mise en pratique) commença *par un examen détaillé de leurs dents;* et cet examen le conduisit à découvrir, non-seulement la cause originelle et très-éloignée, (elle existoit dès l'enfance) mais même encore, la nature du vice qui

entretenoit chacune de ces deux maladies.

Le citoyen Tenon ajouta à ce récit, qu'en conséquence de sa découverte, il avoit administré à l'anglais tous les remedes convenables, qui l'avoient conduit à une cure complete; qu'à l'égard de la citoyenne, il n'avoit eu à lui prescrire qu'un régime; et qu'enfin, l'un et l'autre l'avoient quitté aussi pénétrés de reconnoissance, que remplis d'étonnement, du moyen dont il s'étoit servi, pour parvenir à connoître la vraie cause des maladies dont ils avoient été importunés pendant si long-temps.

Observation générale.

Quelques personnes regretteront peut-être, qu'en indiquant le moyen de découvrir les causes des maladies dont les effets se manifestent sur les dents, je ne suis point entré dans le détail desremedes qui conviennent aux maladies des dents elles-mêmes. Mais ce n'est pas là ce que je me suis proposé dans cet ouvrage. D'ailleurs je n'aurois pas pu me livrer à ce nouveau genre de travail, sans m'exposer à répéter ce dont plusieurs auteurs estimables se sont principalement occupés. Je ne peux donc sur ce point, que renvoyer aux ouvrages

des dentistes dont j'ai parlé en commençant, et qui tous ne se sont proposés, chacun dans son genre, que l'avantage et l'utilité publics.

Quant à ceux qui ne jugeront pas à-propos d'user de ces derniers moyens, je pense qu'ils ne peuvent rien faire de mieux, que de s'en rapporter aux soins de vrais dentistes, qui, mettant en pratique les ressources de l'art, corrigeront autant qu'il leur sera possible, les imperfections de la nature.

CONCLUSION.

Ai-je rempli la promesse que j'ai faite d'exposer du nouveau

et de l'utile? J'ose m'en flatter. J'ai même la confiance intime, que la plupart de mes lecteurs en seront convaincus. Pour augmenter cette conviction autant qu'il m'est possible, je dois prévenir qu'il est difficile de bien apprécier un ouvrage de cette nature, et d'en tirer avantage; si on ne prend pas le parti, non-seulement de le lire et relire avec attention, mais encore de le méditer et de le tenir, pour ainsi dire, à la main, lorsqu'on voudra faire les premiers essais ou examens sur la nature même. Ce ne peut-être, en effet, qu'autant que ceux qui désireront faire des progrès dans ce genre, voudront s'astreindre à cette

marche, que je pourrai me flatter de leur avoir procuré un guide sûr, dans la recherche de vérités peu connues, et qui les conduira graduellement, comme j'y suis parvenu moi-même, au point de juger des effets par la découverte de la cause, remontât-elle à l'âge le plus tendre de l'enfance.

Malgré ce que je viens de dire d'après ma conviction intime, sur les connoissances qu'on doit acquérir, par l'étude sérieuse et constante de ma méthode ; je ne porte point la présomption jusqu'à prétendre au rare talent, de fixer l'attention de ceux à qui il paroît suffisant de voir le titre d'un livre, ou de le parcourir légerement, pour se croire en

état, soit d'en juger l'ensemble, soit même d'en critiquer ou nier les détails qui leur déplaisent. Mais comme, en pareil cas, la critique ou la dénégation ne peuvent pas détruire des vérités appuyées sur des faits médités et comparés pendant un grand nombre d'années ; je ne persisterai pas moins à soutenir la certitude de mes découvertes. Cependant je recevrai toujours avec reconnoissance les observations judicieuses que l'on voudra bien me faire parvenir, et je m'empresserai de les employer à la perfection de mon ouvrage.

Observation très-importante.

Je ne dois pas finir cet article

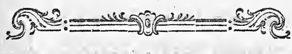
qui termine ma premiere partie, sans faire une observation que je crois mériter attention. Il seroit possible qu'en lisant ce que je dis sur la connoissance de quelques affections de l'ame, des personnes crussent, que l'on peut tout connoître par l'inspection des dents. Ce seroit une erreur. Cette connoissance se borne au physique, à découvrir les maladies graves souffertes dans l'âge tendre, ainsi que leurs époques; mais seulement jusqu'à sept à huit ans; car au-dessus de cet âge, jusqu'à celui de quinze ou seize ans, et non au-delà, ce n'est qu'après l'extraction des dents, qu'on peut trouver sur leurs racines, des

indices d'autres maladies. Quant aux affections morales ; comme la délicatesse des dents tient ordinairement son principe de celle du genre nerveux, c'est ce qui fournit au praticien des présomptions, sur quelques dispositions ou propensions de l'ame. Mais il ne peut en tirer aucun indice, sur les inclinations qui peuvent conduire au vice ou à la vertu.

Fin de la premiere Partie.



Mahon



LE DENTISTE OBSERVATEUR.

SECONDE PARTIE.

MOYENS de garantir de souffrances insupportables, et de la mort même, une très-grande quantité d'enfans, exposés à périr chaque année, dans les hospices; sinon par les maux de bouche en eux-mêmes; du moins à défaut des vrais secours manuels, qui feroient disparoître la nécessité dans laquelle on se trouvoit de mon

temps, de les transférer dans des maisons de malades.

AYANT occupé pendant six ans une place tenant à l'administration d'un hospice d'enfans, dans une grande commune de France (*), j'y ai employé mes momens de loisir, à la pratique gratuite des parties chirurgicales de l'art du dentiste, tant sur les individus de cet hospice, que sur ceux des autres maisons en dépendantes ; le tout de l'agrément des administrateurs, et du chirurgien en

(*) Depuis la révolution, les *villes* en France, ont perdu ce nom, pour prendre celui de *commune*.

chef, dont je suivois les visites dans l'intérieur.

Je quittai cette maison en 1774, pour m'établir; et depuis, j'ai toujours regretté de ne pas voir réaliser le desir que j'ai constamment eu, d'y être remplacé par un dentiste. Ce desir a été, et est encore d'autant plus pressant, que mes succès me paroissent un sûr garant de celui qu'on doit espérer de l'exécution des vues que je vais proposer avec autant de franchise que d'impartialité.

A titre de Français, je suis obligé de chérir ma patrie. Aussi est-ce à elle seule que j'ai consacré mes premiers travaux. Mais s'agissant ici d'un objet

qui intéresse toute l'espece humaine, le plus ardent de mes vœux est que dans tous les gouvernemens, sous quelque dénomination qu'ils existent, il se trouve des hommes instruits, qui aiment assez l'indigent, pour sentir la nécessité d'adopter le moyen que j'indique, de conserver l'existence d'une si grande quantité d'hommes encore enfans. Quand ce qui est dû à l'humanité ne seroit pas un motif des plus puissans, celui de l'intérêt politique viendroit à l'appui. Qui peut ignorer en effet, que la vraie richesse des empires, consiste dans la plus grande population possible? D'ailleurs, à l'intérêt politique,

se trouve joint un intérêt pécuniaire non moins précieux et très-sensible, résultant de ce que les enfans traités et guéris avec autant de promptitude que de sureté, dans les hospices mêmes où ils sont admis, occasionneroient infiniment moins de dépense que dans les maisons déstinées aux malades.

Je passe au développement de mon sistême.

On convient généralement qu'il n'est aucune branche de la chirurgie, qui ne mérite d'être cultivée d'une maniere particuliere. Cependant celle qui concerne les maladies de la bouche, ce précieux organe et le premier dans l'ordre de ceux

qui contribuent à l'entretien de notre existence, a été, j'ose le dire, presqu'entierement délaissée dans beaucoup d'hospices, où les secours d'un dentiste sont d'une nécessité indispensable. N'est-ce donc point assez que les crises qui accompagnent le travail de la nature dans l'intérieur de la bouche, lors de la dentition, moissonnent, sur-tout dans la classe indigente, une foule d'individus, dès l'âge le plus tendre? Faut-il encore continuer d'augmenter journellement nos pertes, en exposant ceux de ces enfans infortunés, que ce premier fléau a épargnés, à périr par des maladies qu'ils gagnent

dans

dans un autre hospice que celui de leur résidence ordinaire, où ils ont le droit d'attendre et de recevoir tous les soins qui sont dus à l'humanité? Je dois croire que ce désordre n'a existé que parce qu'il étoit ignoré. C'est ce qui m'a déterminé à proposer ici ce que mon expérience me dicte devoir être employé pour y remédier.

La misere amenoit un enfant dans un hospice. Il y entroit plus ou moins jeune. Souvent, et je pourrois dire presque toujours, il y apportoit un tempérament déja appauvri par les besoins qu'il avoit soufferts. Bientôt ces mauvaises dispositions se trouvoient empirées, tant par l'air

que par la nourriture, et c'étoit ainsi qu'il parvenoit au moment de l'éruption des dents de remplacement, qui commence, ainsi que je l'ai dit dans la premiere partie, vers l'âge de sept ans, et qui continue jusqu'à celui de dix à douze. A cette époque critique, on étoit assez ordinairement dans l'usage de laisser à la nature le soin de tout faire; et malheureusement, c'est ce que souvent elle refuse.

Dans cette espece d'abandon, privé des vrais secours que le mal exigeoit, à force de temps et de mal-aise, l'enfant prenoit du dégoût; il ne mangeoit plus suffisamment; il devenoit morne; il s'amaigrissoit; il se plaignoit;

enfin arrivoit l'instant où il étoit entendu. Que faisoit-on? Sa bouche étoit examinée d'une maniere telle quelle. Les traitemens se réduisoient communément, à imbiber des plumaceaux d'eau-de-vie, de vinaigre camphré, ou d'autres liqueurs équivalentes; et à quelques gargarismes d'eau d'orge miellée, &c. Quelquefois c'étoit les éleves qui commençoient ces pansemens; et le plus souvent, ils étoient continués par des gens de service. Mais quoique ces moyens soient bons en eux-mêmes, ils se trouvent presque toujours d'autant moins suffisans, que lors du renouvellement des dents, de ces enfans sur-tout, les gencives

sont sujettes à être atteintes d'aphtes plus ou moins malins, occasionnés tant par la mauvaise disposition du sujet, que par des causes étrangeres. Delà il résulte que ces mêmes gencives se dilatent, s'excorient, et laissent à découvert, des racines de dents de lait, qui par leur nature, sont alors très-pointues, et le deviennent encore plus, par la présence de l'humeur sanieuse et corrosive qui les abreuve et les ronge.

De ces dents et racines, il en est qui devenant chancelantes, se renversent, c'est-à-dire, dont les couronnes se portent vers la langue, et les racines très-aigues s'élevent du côté de la joue, qu'elles excorient à chaque mou-

vement ; ce qui produit des ulceres plus ou moins calleux et opiniâtres, tant que la cause subsiste. Cet état est fâcheux et très-incommode ; mais le dentiste le préviendroit, ou du moins y remédieroit, dans l'espace de deux à trois jours, en nettoyant les dents dont il ôteroit les mauvaises, ainsi que les racines dont les couronnes ne subsisteroient plus. Ce procédé dégorgeroit les gencives, et l'on parviendroit ainsi en très-peu de temps, par le concours des moyens manuels et usuels, à détruire la cause du mal (1).

(1) En supposant toutefois, que ces maux de bouche n'émanent pas d'un vice vénérien, scorbutique, scrophuleux, &c. Car, dans ce

Quand les moyens usités dans ces hospices ne réussissoient pas, on envoyoit ces enfans à l'Hôtel-Dieu, nommé aujourd'hui le grand hospice de l'humanité; et c'est là où je dis que commençoient les dangers pour la vie de beaucoup d'entr'eux, et au moins des effets très-fâcheux pour un grand nombre d'autres. Par leur transport pour une simple indisposition accidentelle et locale, on les exposoit à contracter et accumuler des maladies qu'ils n'avoient pas, et qu'ils n'auroient peut-être jamais eues. S'ils en réchappoient, il leur restoit assez

cas, malgré l'œuvre de la main, le vrai succès dépendroit principalement des secours de la médeçine.

ordinairement des maux de bouche qui, allant toujours en augmentant, ne laissoient pour moyen de pratique, que celui d'extraire toutes les parties affectées, c'est-à-dire, les gencives et les caisses osseuses alvéolaires, entre la pointe des racines, et la partie spongieuse de l'os propre de chaque mâchoire.

Ceux qui survivoient à ces cruelles épreuves, restoient privés de dents pendant toute leur vie; et bien-tôt ils paroissoient comme défigurés, parce que, dans ce cas, le menton et le nez se rapprochent plus ou moins, en raison proportionnelle des déperditions; ainsi que j'ai eu occasion de le voir

entr'autres, sur un homme et une femme de quarante ans.

Si, ne m'étant livré que de temps à autre, à l'exercice de cette partie, je suis parvenu à soulager plusieurs milliers d'individus, dans le nombre desquels j'en ai soustrait immédiatement à la mort, peut être deux mille; il est aisé de pressentir de quelle utilité seroit un dentiste chargé de s'occuper particuliérement des enfans de chaque hospice, et combien il en accéléreroit la guérison.

Il est donc, à mon avis, d'autant plus nécessaire et plus instant, d'exécuter, soit en France si les choses y existent encore telles que je les ai vues,

soit dans tout autre pays, le plan que je propose, et qui, je ne crains pas de le dire, est réclamé par l'humanité ; qu'on préserveroit par-là, un grand nombre de ces malheureux enfans, que l'indigence ou d'autres causes amenent par-tout aux maisons de secours, de la presque-certitude d'aller périr dans les hospices de malades, pour un mal de bouche qui souvent n'est qu'une crise accidentelle et sans suite, assez ordinairement d'une courte durée, et dont la cure n'exige que quelques opérations faites à propos, et suivies de quelques soins.

Mais cet établissement même, que mon amour pour l'humanité

me fait désirer avec ardeur, sera-t-il suffisant? Je ne le crois pas. Il me semble que pour accroître le bien qui doit en résulter, et pour le perpétuer à l'avenir, il seroit convenable; 1°. De créer dans chaque école de chirurgie, une chaire que l'on confieroit à un chirurgien-dentiste instruit, qui y donneroit des leçons aux éleves, tant sur les causes des maladies de la bouche, que sur les moyens d'y remédier; ainsi que sur la théorie des opérations manuelles; 2°. Que ce professeur se transportât dans chaque hospice, aux jours convenus, pour y faciliter l'instruction des éleves, les guider dans leurs travaux, et

ne les laisser opérer que sous ses yeux ; ce qui les formeroit, et même les rendroit capables en bien peu de temps. Il faudroit aussi qu'il continuât avec soin cette inspection, et si cela se pouvoit, que ce fut sous la surveillance du chirurgien en chef et des supérieurs, qui probablement s'empresseroient d'y donner leur attention.

Le dentiste qui rempliroit ces deux objets avec l'assiduité convenable, mériteroit ses honoraires, quand même il ne feroit que diriger les éleves pour sa partie (1).

(1) Mon opinion est qu'on devroit encourager par quelque récompense, ceux des éleves en qui le dentiste et le chirurgien en chef

Non-seulement il seroit à désirer qu'on fît le choix d'un dentiste instruit et bon opérateur; mais il le seroit encore que le sujet choisi eut en sa faveur plus de vocation que de protection.

Je regarde en outre comme une précaution essencielle, de n'appeller sous quelque prétexte que ce soit, à cette branche importante de la chirurgie, aucun homme déja pourvu d'une place majeure; attendu qu'il pourroit arriver qu'il se flattât de tout savoir, et de pouvoir tout faire,

---

remarqueroient plus d'aptitude et d'attachement à cette partie; ceux qui se livrent à cet objet nécessaire, mais singulierement désagréable en lui-même, ne pouvant pas être trop récompensés.

malgré la multiplicité de ses autres occupations journalieres et extraordinaires, tant au dedans qu'au dehors ; ce qui pourroit souvent le mettre dans le cas de négliger cet intéressant objet, quelqu'étendu que fût son zele.

Au reste, en vain opposeroit-on que *qui peut plus*, *peut moins*. Cette maxime ne se trouve pas toujours d'une vérité très-exacte ; et d'ailleurs elle ne prouvera jamais que l'on fasse réellement ni ce *plus* ni ce *moins*. Il est cependant d'une nécessité absolue que, pour pratiquer d'une maniere sûre les opérations de la bouche, on en ait contracté une habitude particuliere, et que l'on soit en état de n'en omettre aucun détail.

Je ne sais si je m'aveugle, mais il me paroît démontré, et en conséquence je soutiens, que du concours de ces moyens, doivent naître deux avantages qui méritent une très-grande considération. Le premier ; la certitude d'avoir toujours des éleves qui, après s'être rendus suffisamment capables, exerceroient utilement leurs talens; non-seulement dans les hospices, mais encore partout où ils seroient appellés dans la suite : le second ; une garantie pour le Public, de n'être plus si souvent exposé, surtout dans les campagnes, et même sur les vaisseaux, à courir le risque de l'inexpérience, lorsqu'il s'agit de se faire ôter des dents ou des

racines, dont l'extraction ne paroît si difficile, que par le défaut de principes ou d'habitude, de la part de ceux à qui on est obligé d'avoir recours.

J'ai dit qu'il est essenciel de choisir un dentiste *instruit*, et j'insiste sur le mot : car quoiqu'il y ait dans chaque grande commune, des gens qui jouissent d'une sorte de réputation; il n'en est pas moins certain, que le nombre de ceux qui sont en état de traiter les vraies maladies chirurgicales de la bouche, et particulierement des dépôts et caries de sinus maxillaires, est plus petit qu'on ne pense.

Persuadé que la vraie modestie peut exister avec un juste senti-

ment de soi-même, j'ose croire qu'il m'est permis de dire ici, sans craindre d'être taxé de présomption, que, s'il est vrai comme on ne cesse de le répéter, qu'on a favorablement accueilli ceux qui ont mis au jour des idées tendantes au soulagement de l'humanité; que même on les a honorés : j'ai pareillement lieu d'espérer que mes vues ne seront point mises dans la classe de celles que l'on peut abandonner à la simple spéculation; et qu'en les mettant à exécution, on leur donnera un effet aussi honorable pour moi, qu'utile à tous les individus de l'espece humaine, ainsi qu'à tous les gouvernemens; puisqu'on doit présumer qu'il

n'en existe aucun qui se propose dans ses opérations, un autre but que le bonheur public.

Indépendamment du moyen sûr d'épargner à une très-grande quantité d'individus, des souffrances au moins inutiles; et de conserver la vie chaque année, à plusieurs milliers d'enfans; mon projet présente une économie réelle dans les dépenses. En effet, pour peu qu'on fasse attention à ce que j'ai exposé, on ne peut pas disconvenir que ces enfans, qui restoient quelquefois des années dans des hospices de malades, ou dans les infirmeries, coûtoient beaucoup plus que si on les eût traités et guéris en peu de temps, sans

les déplacer. Il est donc de toute évidence, que l'humanité et les gouvernemens par qui ce même projet sera adopté, y trouveront un avantage très-considérable.

En parlant de l'état déplorable, dans lequel se trouvoit une grande quantité d'enfans atteints de maux de bouche, et auxquels j'ai donné mes soins dans le temps, sans aucun autre intérêt que celui qu'inspire l'amour de nos semblables; j'ai dit ce que j'ai vu, et je n'ai point EXAGÉRÉ. En le publiant aujourd'hui, je crois m'acquitter de ce dont tout citoyen honnête est tenu envers la société. Ce devoir, il y a au moins vingt ans que je désire de le remplir. Mes occupations

jointes à d'autres circonstances dont j'ai parlé dans le discours préliminaire, ne me l'ont point permis plutôt ; et les délais, à mesure que je les ai éprouvés, ont été pour moi autant de privations. J'ai la confiance que ceux pour qui ces expressions *malheur*, *indigence*, *bienfaisance*, ne sont pas des mots vides de sens, rendront justice aux motifs qui m'animent, et qui m'ont fait entrer dans des détails peut-être un peu trop longs, mais qui m'ont paru indispensablement nécessaires. Il est des matieres qui, aux yeux de celui qui les traite, sont d'une si grande importance, que bien loin de penser à se borner,

il ne peut que difficilement se défendre de la crainte de n'en pas dire assez.

Cette seconde partie de mon ouvrage étoit destinée à paroître dès l'an 4 de la République. Depuis ce tems, le mémoire qui la contenoit a été lu avec *intérêt*, par des membres de diverses institutions, par des gens de l'art, et par d'autres hommes instruits, et de bonne foi. Si malgré la droiture et l'impartialité de mes intentions, il s'y rencontre des vérités ou des idées qui ne plaisent point également à tout le monde; il faut en accuser la nature des choses, et non l'auteur, qui, étranger à toute considération particuliere, n'a pu, ni dû préférer l'intérêt de quelques individus, à celui du Public qui seul a le droit de le juger. D'ailleurs, la vérité est une;

C'est elle qui confond l'artifice et l'erreur,
Qui rend aux bons l'amour, aux méchans la terreur.

JULIEN COLARDEAU.

Fin de la seconde Partie.

LE DENTISTE OBSERVATEUR.

TROISIEME PARTIE.

Si tous ceux qui font profession de s'adonner à la conservation ou au rétablissement du corps de l'homme, suivant les préceptes de la médecine et de la chirurgie, donnoient chaque jour une petite partie de leur temps, à mettre par écrit ce qu'ils ont vu ou pratiqué, dans des circonstances difficiles, sur lesquelles les principes ordinaires se trouvent en défaut; il n'est personne

qui ne sente combien de précieux avantages il en résulteroit pour la Patrie. Il n'est peut-être aucun officier de santé qui n'emporte avec lui, en sortant de la vie, plus ou moins de connoissances secretes, dont la publication auroit été très-utile à l'art général de guérir, et par conséquent à toute la société. C'est pour éviter autant qu'il m'est possible, cet inconvénient qui m'a toujours paru très-grave, que je me suis déterminé à rapporter ici les cas extraordinaires qui se sont offerts à moi, dans des maladies de bouche que j'ai traitées ; ainsi que plusieurs observations importantes que mon expérience m'a fournies, sur ce

qui concerne la partie des dents.

Je divise le tout en sept paragraphes qui présentent ;

1°. Différentes cures que j'ai faites de maladies de sinus maxillaires, ou qui y avoient rapport ;

2°. Les conséquences dangereuses des fistules négligées ;

3°. Des faits importans, relatifs à la sortie des dents dites de sagesse, et les précautions à prendre pour leur extraction ;

4°. L'absurdité d'une erreur ancienne sur l'extraction des dents canines, improprement nommées *œilleres* ;

5°. La nécessité pour plusieurs personnes, et notamment pour les marins, d'entretenir leurs dents très-propres ;

6°. La préférence à donner au jour plein, sur le soir ou la nuit, hors les cas très-urgens, pour les opérations du dentiste ;

7°. Enfin, et par occasion, quelques nouveaux instrumens que je me propose de perfectionner, pour faciliter l'extraction des dents.

§. I.

MALADIES DE SINUS MAXILLAIRES.

Ayant eu occasion de traiter avec succès, plusieurs de ces maladies, qui sont en général, plus ou moins graves, et dont la cause est souvent ignorée; je me fais un devoir de publier quel-

ques-unes de celles que j'ai rencontrées et guéries.

Dépôts et caries à la mâchoire supérieure.

Pendant mon séjour à l'hospice auquel j'ai dit que j'étois attaché, on me présenta, le 1er. Juin 1771, le nommé Train, âgé de 9 ans, qui avoit à la mâchoire supérieure, un dépôt avec carie, survenu à la suite d'une fievre maligne. En examinant la bouche de cet enfant, j'apperçus au côté gauche du palais, un bourlet en demi-cercle, qui s'étendoit depuis la dent canine jusqu'à la molaire, dont j'ai annoncé que la sortie a lieu

vers l'âge de sept ans. La gencive étoit fort remontée du côté de la joue; l'os étoit trés-brun, et se trouvoit à découvert, au-delà des alvéoles des molaires de lait; ce qui caractérisoit son altération. Après l'extraction de cet os, qui me parut absolument nécessaire, j'apperçus que les boîtes alvéolaires étoient cariées, et séparées du corps même de l'os. Cette opération facilita l'introduction de plusieurs bourdonnets, imbibés de baume du commandeur et d'eau vulnéraire spiritueuse. Avant chaque pansement, je faisois des injections composées d'eau d'orge et de miel rosat. Ce traitement dura quinze jours, dans le cours

desquels il se fit une suppuration abondante, et des exfoliations. Ce tems passé, voyant que le lieu qui avoit été occupé par la carie, étoit en bon état, je l'abandonnai à la nature. Mais comme le bourlet dont je viens de parler, se renouvella du côté du palais, je l'incisai avec le scalpel. Il en sortit environ deux cuillerées de sang assez clair. Une légere suppuration s'établit, et la maladie se termina à l'aide des injections de décoction de feuilles de noyer, animée d'eau vulnéraire. Le 20 Juillet, le mal se trouva complétement guéri, sans que l'enfant, pendant tout le temps du traitement, eut été dé-

rangé de l'ordre général de la maison. Ce sujet a eu occasion de me revoir au bout de quelques années, et j'ai trouvé sa bouche au meilleur état possible.

En 1773, je trouvai aux convalescens de cette même maison, le nommé Coupé, âgé de quatorze ans, dont la constitution étoit délicate et languissante.

Il se plaignoit souvent d'un mauvais goût dans la bouche, qui me détermina à l'examiner. La premiere grosse molaire du côté droit de la mâchoire supérieure, étoit chancelante; et la gencive un peu en bourlet, laissoit échapper une humeur verdâtre. Quoique la dent fut saine, je crus devoir l'ôter. Mais

cette marche n'ayant pas eu tout le succès que j'en attendois ; et présumant que le tissu spongieux de l'os étoit abreuvé d'une humeur quelconque; j'eus recours à l'usage du cautere actuel, dont je fis trois applications à différentes reprises. Peu de jours après, la caisse osseuse s'exfolia en totalité. Je continuai le traitement tel à peu près que celui ci-dessus énoncé, et bientôt le malade obtint un parfait rétablissement.

Abcès et carie à la mâchoire inférieure, à la suite d'une fluxion violente.

Le citoyen Andry, docteur en médecine, m'appela en Juillet

1776, pour visiter la bouche d'un maître doreur nommé Habert, demeurant alors rue Jean-Pain-Mollet.

Ce citoyen venoit d'éprouver une fluxion très-considérable, occasionnée par une grosse molaire qui étoit cariée. C'étoit la derniere de la mâchoire inférieure, du côté droit. Les soins du citoyen Andry avoient paré aux premiers accidens de la fluxion ; mais comme la cause existoit toujours, elle entretenoit un état maladif d'autant plus suspect, que le gonflement s'étendoit jusqu'aux muscles du cou, et que le malade pouvoit à peine desserrer les dents. Cette constriction de la mâchoire s'opposoit

à ce que l'extraction indispensable de la dent pût se faire, soit avec le pélican, soit avec le davier. J'eus recours au poussoir (1), qui ne me réussit qu'à cause du relâchement de la dent, occasionné par la fluxion. Comme il y avoit lieu d'espérer que cette opération ne seroit pas sans succès, eu égard à l'état de la bouche, je ne portai pas plus loin mes recherches. En effet le malade éprouva un bien être réel. Mais la réunion des gencives s'étant faite d'une maniere incomplete et trop prompte, il en résulta bientôt deux fistules dont les

(1) Il y auroit de l'inconvénient à se servir de cet instrument, pour une dent solide.

ouvertures se trouverent trop étroites pour permettre une évacuation suffisante du pus ; il ne s'en échappoit que la partie la plus déliée, tandis que la plus grossiere séjournoit, et entretenoit la carie. Le malade, absolument dégoûté, et ne pouvant plus tenir à l'infection de sa bouche, vint me trouver, un mois après la premiere opération que je lui avois faite. J'examinai le mal. Je reconnus les deux fistules, dont l'une se propageoit le long de la table interne de la mâchoire, et l'autre pénétroit dans les alvéoles ; ce que le stilet introduit fort avant me fit découvrir.

La nécessité de débarrasser complétement la partie, de l'hu-

meur qui l'abreuvoit, me détermina à emporter la surface des gencives, et à détruire les deux fistules ; et je ne mis le premier jour, que de l'éponge préparée, afin de tenir la plaie ouverte, et de pouvoir la penser plus sûrement. La suppuration étant abondante, je fis matin et soir, pendant huit jours, un pansement avec des bourdonnets imbibés de teintures de myrrhe et d'aloès ; après quoi la suppuration ayant cessé d'être aussi féconde, je ne pansai plus qu'une fois par jour. Une exfoliation de la substance alvéolaire, de la largeur de l'ongle du petit doigt, apporta encore de la diminution dans la suppuration qui devint

louable. L'eau vulnéraire spiritueuse que j'employai alors, termina cette maladie, dont le traitement n'avoit duré que trois semaines.

Dépôt occasionné par une chûte.

En 1775, la citoyenne Le M * * *. âgée de quarante-huit ans, et ayant une santé délicate, se présenta chez moi pour me faire examiner sa bouche, où j'apperçus trois racines de la premiere grosse dent molaire de la mâchoire supérieure, du côté gauche, qui étoient chancelantes, et dont s'échappoit avec abondance, une humeur jaunâtre. Ce dépôt lui étoit survenu par contre-coup,

à la suite d'une chûte qu'elle avoit faite, sur le côté opposé. D'après son invitation, j'ôtai ces trois racines; et l'opération faite, elle me demanda si je croyois qu'elle suffît pour opérer sa guérison. Je lui répondis, comme je le pensois, que ce seroit le temps qui nous en instruiroit; mais qu'au surplus la nature du mal me paroissoit assez grave, pour qu'il méritât d'être suivi. Elle m'engagea sur-le-champ à m'en charger. Je crus d'abord devoir lui demander si elle n'avoit pas un homme de l'art, en qui elle eut mis sa confiance. Elle me le nomma. Je la priai de le voir pour s'assurer si elle pouvoit se mettre entre mes

mains. La réponse du chirurgien ayant été en ma faveur, je consentis à l'entreprendre. Mais avant de rien faire, et pour remplir toute convenance, je me transportai chez ce chirurgien, à qui je communiquai mes idées sur la marche que je comptois tenir, et sur l'opération par laquelle je me proposois de commencer. Nous partîmes ensemble, et étant arrivés chez la malade, il s'empara de sa bouche, dont je croyois qu'il alloit seulement faire l'inspection. Mais au même moment, usant de son droit, il pratiqua avec le bistouri, une opération qui fut faite trop promptement pour que j'eusse le temps de lui faire au-

cune observation. Cette opération consista en une incision en ligne verticale, sur la gencive de la racine d'une petite molaire, c'est-à-dire, à côté du mal; tandis que, suivant le vrai besoin, il falloit au contraire, attaquer la gencive de la grosse molaire, qui étoit seule affectée, à l'effet d'en emporter la surface inférieure par le moyen de deux mouvemens demi-circulaires faits avec le bistouri; pour des trois trous fistuleux, ne faire qu'une seule et même cavité, par laquelle on pût introduire les bourdonnets dans le sinus maxillaire, dont le plancher alvéolaire se trouvoit détruit.

Les choses étant donc restées

au même état qu'auparavant, quant à l'objet principal, je continuai de voir la malade, et je me contentai pendant deux jours, de faire des injections par les trous fistuleux. Mais le troisieme jour, l'ayant trouvée dans une position convenable, j'en profitai pour l'opérer de la maniere que je viens de décrire. Elle en fut quitte pour une légere douleur inattendue dans le moment, qui ne lui fit oublier ni la premiere ni son inutilité (1).

(1) Je n'aurois point relevé cette erreur de fait, si elle ne fournissoit pas une preuve, d'un côté, que, *celui qui peut plus* ne *peut* pas toujours *moins* comme il faut; d'un autre côté, qu'il peut-être avantageux quelquefois, de laisser pratiquer les opérations, (quelques petites qu'elles puissent paroître) par celui

La partie malade se trouvant au point où elle devoit être pour recevoir les pansemens, je commençai par injecter chaque jour deux fois, à cause de l'abondance de l'humeur, avec l'eau d'orge miellée. Ensuite, je fis avec du fil, une espece de chapelet de bourdonnets de charpie, au nombre de dix à douze, gros chacun comme une féve, que j'imbibai de teinture de myrrhe et d'aloès, avec le miel rosat. Je continuai ce traitement pendant deux mois et demi. Les quinze derniers jours, je l'abandonnai pour y substituer les injections avec la décoction d'écorce de grenade;

à qui des occasions fréquentes en ont donné l'habitude.

et je me servis d'un digestif composé de jaune d'œuf frais et de miel rosat, pour faire les pansemens. Ces moyens ayant fortifié la partie, les chairs furent bientôt parfaitement régénérées, et la maladie fut terminée en trois mois, sans qu'il restât aucune fistule.

Pendant le cours du traitement, quelques inquiétudes causées, tant par la foiblesse naturelle de cette citoyenne, que par son régime de vivre, qui me paroissoit un peu éloigné de celui que son tempérament et son âge exigeoient, me déterminerent à lui proposer de voir un médecin, pour me mettre à l'abri des imputations possibles, au

cas d'événemens inattendus. Elle y consentit ; et s'en étant rapportée à moi sur le choix, j'engageai le citoyen Leys, docteur en médecine, à se transporter chez elle. Il lui fit une seule visite, et lui prescrivit un régime convenable à sa situation. Je fus d'autant plus satisfait d'avoir pris cette précaution, que, dans l'état de foiblesse où cette malade se trouvoit lorsque je l'avois entreprise, il n'auroit peut-être fallu qu'une fievre légere accompagnée de dévoyement, pour l'emporter en peu de temps ; et que les gens qui s'arrogent le droit de juger en pareil cas, n'auroient pas manqué de m'en imputer la faute.

D'ailleurs j'ai toujours pensé que dans des circonstances graves, il est prudent de se faire aider d'un conseil, tant pour le malade lui-même, que pour l'honneur du dentiste (1).

Je crois utile de dire comment je soutenois mon appareil, qui, comme on le sait, est très-contrarié dans la bouche. Je prenois une petite lame de plomb, de l'épaisseur d'une piece de douze sous, d'environ un pouce de long et six lignes de large ; j'en emportois la valeur d'une ligne de chaque côté sur la largeur, de façon à laisser un petit coin dé-

(1) La citoyenne dont il s'agit a survécu plus de vingt ans, sans aucun retour de sa maladie.

border à l'extrémité des quatre bouts, et je faisois un petit trou à chacun, pour y passer un fil; ensuite de quoi je courbois la piece sur un petit doigt, ce qui, en revers, fournissoit deux especes de T, dont partoient par chaque bout, les fils dont j'ai parlé, que j'attachois à une dent de chaque côté de la plaie. Par-là, l'embouchure se trouvoit très-bien contenue, et les bourdonnets que je plaçois mollement sans être obligé de tamponner, étoient parfaitement retenus. J'avois aussi eu soin de faire un fort trou au milieu de la piece, pour laisser échapper le fluide surabondant.

Quant à la méthode que j'ai

prise d'attacher les bourdonnets en forme de chapelet, j'en ai retiré trois avantages considérables. Le premier, de panser plus promptement; le second, de ne laisser aucun bourdonnet s'échapper, comme cela pourroit arriver si l'on ne mettoit point de plaque pour les arrêter; et le troisieme, de pouvoir les retirer tout-de-suite, et par ce moyen d'éviter qu'il ne s'en perde dans quelque cavité; ce qui irrite le le mal inutilement, par les recherches que l'on est obligé de faire pour les trouver.

Dépôts à-peu-près semblables au précédent.

En 1776, je reçus chez moi

le citoyen Drouet, marchand de livres, demeurant quai de la Grêve, près la rue Geoffroy-l'Asnier (1). Cet homme, âgé alors de trente-huit ans, avoit un dépôt qui rendoit une humeur très-fétide. En examinant sa bouche, j'y apperçus une grande quantité de matiere purulente, provenant des alvéoles des premiere et seconde grosses molaires, du côté gauche de la mâchoire supérieure. Il avoit un teint blême qui me portoit à craindre l'existence de quelque vice dominant; circonstance sur laquelle je me déterminai à l'adresser avec une lettre, au

(1) Il est vivant et y demeure encore, en cette année 6e. de la république. mort en — Juillet 1820.

citoyen Brun, chirurgien en chef de l'hospice des enfans de la patrie, faubourg Victor, et des maisons en dépendantes. Sur une réponse rassurante que ce citoyen consommé dans son art, voulut bien me faire, je ne balançai plus à entreprendre ce malade pour ce qui me concernoit.

Je trouvai donc dans la bouche, ainsi que je l'ai dit, un foyer de pus infect, avec les bords de la plaie durs et renversés; lequel foyer se propageoit depuis la premiere grosse molaire, jusqu'à la cinquieme. J'employai les mêmes pansemens et les mêmes procédés que ceux qui sont détaillés dans l'article précédent, et j'obtins une guéri-

son parfaite, en trois mois à-peu-près, sans qu'il y restât aucune fistule.

En la même année 1776, le citoyen P... contrôleur des rentes, me pria de donner mes soins à son homme de confiance, âgé de vingt-six ans, et qui étoit d'un tempérament pléthorique et sanguin. Un chirurgien avoit tenté de lui ôter deux petites dents molaires, du côté gauche de la mâchoire supérieure. Les racines étant restées, elles entretenoient un dépôt qui rendoit beaucoup de pus ; et le mal occupoit toutes les alvéoles de la troisieme et de la quatrieme grosses molaires. Je pansai à-peu-

près comme ci-dessus. J'ajoutai pendant quelques jours seulement, des applications du cautere actuel, qui accélérerent plusieurs exfoliations, tant de parties osseuses, que des racines qui étoient restées ; ce qui procura une suppuration abondante.

Il est à remarquer que ce malade s'en alloit quelquefois avec un peu de mal de tête. Cette circonstance porta le citoyen P***. à m'envoyer son fils, pour me proposer de consulter avec le citoyen C***. dont on lui avoit dit beaucoup de bien. Mais, tout en rendant justice aux talens de ce dentiste en réputation, je crus mieux faire, pour acquérir des lumieres plus certaines, de proposer

poser l'un des citoyens, Jourdain, Bourdet, Beaupreau, &c. qui étoient en vogue pour ces sortes de maladies. Le lendemain, le citoyen P***. fils, revint m'assurer de la confiance entiere que l'on avoit en moi, et m'inviter à continuer. Je le fis avec succès, et le malade fut parfaitement guéri en trois mois, sans aucun retour; ce dont j'ai eu plusieurs occasions de m'assurer, parce que cet homme étant revenu différentes fois pour quelques petites opérations, il m'a toujours paru se bien porter.

Suite d'une parulie avec carie à la mâchoire supérieure.

Le citoyen Lecoq, chirurgien

de la Bastille, m'adressa au mois d'Avril de la même année 1776, une fille d'environ vingt ans, pour me faire examiner sa bouche, à l'occasion d'une fistule située à la partie antérieure de la mâchoire supérieure du côté droit. Cette fistule placée à l'extrémité de la racine d'une petite incisive, avoit pour principe, les suites et les progrès de la maladie de la dent qui étoit excessivement cariée ; ce qui avoit donné lieu à différentes parulies, dont le pus s'étoit évacué de lui-même, mais imparfaitement. Le mauvais état de la dent m'engagea à en proposer l'extraction, présumant que cette opération suffiroit pour faire

disparoître la fistule, comme on le voit arriver ordinairement; mais la malade ne voulut point y consentir. Dans le courant du mois de Juin suivant, cette fille revint après avoir elle-même ôté sa dent. La fistule ayant fait des progrès qui l'avoient approfondie; et reconnoissant par le stilet que je portai dans l'alvéole, qu'il y avoit carie à la cloison qui séparoit la dent ôtée; je dilatai la fistule du haut en bas. Ensuite je pansai à sec le premier jour; et les suivans, j'introduisis dans la plaie, de l'éponge préparée, dont le bout qui devoit toucher la carie, étoit trempé dans l'huile de camphre : mais, à raison de la transsudation de l'humeur

purulente qui s'étoit propagée depuis le temps que je n'avois vu la malade; ni l'état sain de la grande incisive, ni mes soins, ne purent s'opposer aux progrès d'une seconde fistule. Alors j'emportai la gencive en V renversé pour ne faire des deux fistules, qu'une seule et même plaie : j'employai des injections détersives et vulnéraires, et je pansai avec les teintures de myrrhe et d'aloès. Cette conduite tenue pendant huit jours, ayant rendu la suppuration libre, il se fit une exfoliation des cloisons intermédiaires des deux alvéoles; et comme le vide occasionné par cette déperdition de substance, ne permettoit plus à l'appareil

d'être retenu, je le soutins avec une petite plaque de plomb, attachée aux dents les plus voisines, par un fil ciré. M'étant apperçu, après quelques jours, que la plaie se garnissoit de chairs fongueuses, d'où je soupçonnai que les os étoient encore abreuvés d'un ferment qui avoit donné lieu à la premiere carie, je fis une application du cautere actuel. Je commençai par des pansemens à sec; et quand il en fut temps, je les fis avec un digestif animé, composé de miel rosat, du baume du commandeur et de jaune d'œuf frais. Cette maladie fut guérie après trois semaines de traitement. La fille est encore vivante, et elle ne

s'est jamais plainte d'aucun retour.

Ici finissent les observations curatives. Je les ai mises au jour pour en donner une idée simple, à ceux qui s'appliqueront à cette partie de l'art de guérir. Mais en même-temps, je crois les servir, en les prévenant qu'ils ne peuvent mieux faire pour s'instruire méthodiquement, que d'avoir recours aux ouvrages du citoyen Jourdain, chirurgien-dentiste, qui portent pour titre, l'un, *Traité des dépôts des sinus maxillaires*; et l'autre, *Traité des maladies chirurgicales de la bouche.*

§. II.

OBSERVATIONS

SUR LES FISTULES NÉGLIGÉES.

On rencontre journellement quantité de personnes, qui ont, soit à la joue, soit à la base de la mâchoire inférieure, de petits trous ou enfoncemens, à-peu-près de la largeur d'un ongle. A la vue de ces marques, on seroit tenté d'en attribuer la cause, aux humeurs froides, ou à d'autres maladies indépendantes des dents. On se tromperoit très-souvent. Mon expérience m'a appris que la plupart de ces petites difformités, ne sont pro-

venues, que de fistules négligées, ou traitées, souvent mal-à-propos, par l'extérieur.

Combien ne s'opiniâtre-t-on pas en général, à garder des dents ou des racines gâtées, quoiqu'on en ait éprouvé différentes fluxions, ou des dépôts, qui annonçoient clairement, qu'il ne pouvoit pas y avoir d'autres remedes que l'extraction de ces dents ou de ces racines ! Voilà quelle est presque toujours la cause des fistules dont je parle. A la vérité, elles occasionnent ordinairement peu de douleur, et c'est ce qui fait que souvent, ceux qui en sont atteints, restent dans une fausse sécurité. Mais le temps produit

enfin dans l'intérieur de la bouche, des brides plus ou moins considérables, qui en se prolongeant, gagnent la partie de la joue, et finissent par manifester au dehors une tumeur ou un bouton, que l'on croit alors devoir conduire à suppuration.

Comme il arrive assez fréquemment, que l'origine du mal est éloignée, on ne se rappelle pas que des dents ou des racines ont causé pendant quelque temps de la douleur ; et l'homme auquel on pense le moins, est un dentiste, qui est cependant celui à qui on doit recourir, afin qu'en faisant l'extraction de ces dents ou racines, il détruise radicalement la cause du mal.

De cette sécurité dangereuse dont on ne voit que trop de suites, et de la méprise dans laquelle on tombe, par le défaut d'attention dans le choix de ceux à qui on s'adresse en pareil cas ; il résulte que souvent, on s'expose aux épreuves d'une conduite routiniere, qui par une méthode générale, employe les cataplasmes, les emplâtres et même pratique des incisions.

Sans vouloir blâmer ces moyens qui sont utiles en certains cas, je ne peux pas me dispenser de certifier leur insuffisance en général, pour celui dont il s'agit ; par la raison que ces moyens n'atteignant pas le foyer du mal, dont le siege réside à la base de

la racine viciée, ils ne font qu'attirer par le trou fistuleux, la partie la plus déliée de l'humeur, en laissant la partie épaisse à portée de produire ses effets sur les endroits qu'elle occupe, et d'y opérer par son séjour, des déperditions plus ou moins considérables de substance.

D'après cet exposé qui ne sera certainement démenti par aucun vrai dentiste, et dont la vérification n'est malheureusement que trop fréquente; on doit sentir combien il est imprudent, lorsqu'on est attaqué d'une douleur de dent, dont on ignore la cause, de se laisser faire, ou appliquer à l'extérieur, des opérations ou de prétendus remedes indiqués,

soit par le premier venu, soit par des gens ignorans ou de mauvaise foi. Il est bien rare qu'après avoir souffert pendant plusieurs mois, de ces tentatives au moins inutiles, quand elles ne sont pas dangereuses ou désagréables; on ne soit pas obligé d'avoir recours au dentiste, qui par l'extraction des dents ou des racines, dont provenoit tout le mal, termine en un instant, la cure promise ou supposée. N'est-ce pas le cas de se dire qu'on a fini par où l'on auroit dû commencer; et de se convaincre de l'inutilité des soins qu'on a fait précéder ?

Cet article est trop important, pour que je ne me croye pas dans

l'obligation de confirmer par un exemple qui m'est personnel, la vérité de ce que j'avance.

L'an 1776, je fus appellé chez un homme d'environ quarante-cinq ans, qui, à la suite d'une maladie, se trouvoit éprouver des douleurs causées par chaque premiere grosse molaire de la mâchoire supérieure. Ce citoyen portoit à l'extérieur de chacune des joues, un bouton qui étoit évidemment fistuleux. Je ne balançai pas à ôter les deux dents; et je ne doutai pas que les boutons fistuleux ne dussent leur existence aux racines de ces dents, qui se trouverent être très-longues et écartées. Je ne tardai pas ensuite à en être convaincu.

En effet, quoique je n'eusse recommandé au malade en le quittant, aucune autre précaution que celle de se tenir chaudement, je le revis quelques jours après, et je ne trouvai aucune trace de ces boutons fistuleux qui s'étoient manifestés sur les joues, pendant l'existence des dents. Si je m'étois avisé, lorsque cet homme s'est présenté à moi pour la premiere fois, de vouloir le guérir par des topiques, ou par tout autre prétendu remede appliqué à l'extérieur; n'est-il pas de toute évidence que je n'aurois jamais pu atteindre ces racines longues et écartées, qui causoient la douleur, ainsi que les boutons fistuleux; et qu'après

l'avoir tourmenté inutilement pendant plus ou moins de temps, je n'aurois pu en sortir et le tirer d'affaire, qu'en recourant enfin à l'extraction? J'ai donc eu raison de dire que, dans ce cas, c'est le seul moyen à employer, parce que la nature, par-là, se trouvant débarrassée de la digue qui causoit le mal, en s'opposant à l'évacuation complete de l'humeur, n'a plus d'obstacle à vaincre, et se charge souvent de faire le reste en peu de temps.

Qu'on remarque bien que je dis, *souvent*, et non toujours. Car il est certains cas, où la maladie étant venue à un degré qui rend l'extraction insuffisante; on est quelquefois obligé d'aider

et de suivre la nature, pour parvenir à une cure radicale. Mais qu'on n'oublie pas en même-temps, que le siege du mal étant dans la bouche; c'est aussi, comme je l'ai dit, par l'intérieur de cet organe, que l'on doit le plus communément faire les pansemens, comme étant la voie la plus naturelle dans les cas ordinaires.

§. III.

FAITS ET OBSERVATIONS

SUR LA SORTIE DE GROSSES DENTS dites DE SAGESSE, &c.

Une citoyenne âgée de vingt-neuf ans, qui me fut adressée

au commencement de l'an 4, par le citoyen Andry, éprouvoit depuis neuf mois, des douleurs dans toutes les parties qui avoisinent la derniere dent du fond, du côté droit de la mâchoire inférieure. J'examinai cette dent, et j'apperçus que la gencive n'avoit que très-peu commencé à se distendre, et qu'elle ne laissoit appercevoir qu'une partie de la couronne. Alors je n'hésitai pas à en proposer l'incision, pour débrider complétement, et faciliter à la dent, le moyen de sortir plus librement; ce qui fut accepté par la malade, et pratiqué sur-le-champ. Mais quelques jours après, elle revint pour me dire qu'elle souffroit encore. Je

fis un nouvel examen qui me donna lieu de découvrir une fistule, dont l'ouverture étoit à quatre ou cinq lignes du bord de la gencive, entre la quatrieme et la troisieme grosse molaires. J'y portai le stilet qui pénétra jusqu'à la profondeur d'environ six lignes, et je m'apperçus que l'os étoit dégarni de son périoste. En pressant cette gencive, il en sortoit une humeur jaunâtre.

Dans des cas semblables, les regles de l'art indiquent ordinairement la nécessité de dilater, afin de mettre l'os à découvert, et de pouvoir y porter l'appareil convenable. On employe encore quelquefois le cautere actuel. Mais persuadé comme

je l'étois, que la dent du fond, quoique saine et éloignée, étoit la vraie cause de cette fistule; je ne crus pas devoir employer des moyens qui, malgré l'espece de succès qu'ils paroissent présenter, pouvoient ne devenir réellement utiles qu'à l'artiste. Aussi préférai-je de proposer l'extraction de cette derniere dent, du bas des racines de laquelle je présumois que l'humeur s'échappoit. Sur le consentement de la malade, j'entrepris d'ôter la dent; et à cet effet, je me servis d'un instrument en forme de feuille de mirthe, avec lequel je ne fis que l'ébranler suffisamment, dans l'intention de faire sur-le-champ usage du

davier, dont je fus obligé de diriger mollement les mouvemens, et en sens variés, pour parvenir à déboiter complétement cette dent de ses caisses osseuses.

Malgré la difficulté de cette opération laborieuse, qui n'étoit flateuse ni pour la malade, ni pour moi, il est à remarquer qu'elle ne dura tout au plus qu'une minute, et qu'elle ne fit rendre du sang qu'à-peu-près ce que peut en contenir la moitié d'une coquille de noix.

La résistance que j'ai éprouvée en cette occasion, venoit d'une part, de ce que la dent étoit barrée du côté des deux racines; et de l'autre, de ce que la racine

isolée, non-seulement ne trouvoit pas jour à s'échapper de la cloison osseuse intermédiaire, mais étoit retenue par son extrémité recourbée, qui se terminoit en un bouton gros comme un petit pois.



Ayant eu, un mois après, occasion de revoir la citoyenne qui est l'objet de cette observation, je l'entendis se féliciter beaucoup, et m'assurer que dès le lendemain de l'opération, la suppuration qui provenoit de la fistule, avoit cessé ; ce qui prouve évidemment que lorsqu'on peut trouver et détruire la cause, les effets ne tardent pas à disparoître.

Ce fait m'en rappelle un autre du même genre, et qui date à-peu-près du même temps. Il concerne un jeune homme de vingt-deux ans, à qui je proposai l'incision de la gencive. Il parut y acquiescer au premier moment ; mais il prit un délai, et il le fit durer si long-temps, que lorsqu'il revint, l'incision n'étoit plus suffisante, parce qu'il y auroit toujours eu un traitement suivi à entreprendre. En effet, il s'évacuoit alors par la derniere dent, dite de sagesse, du côté gauche de la mâchoire inférieure, une assez abondante quantité d'une humeur jaunâtre et de mauvaise qualité, qui ne laissoit d'autre remede que l'ex-

traction. Je fis ce qui dépendit de moi pour y déterminer ce malade, qui voulut encore différer. Je lui représentai que le danger auquel un nouveau retard l'exposoit, étoit de voir la partie attaquée devenir la proie d'une carie décidée, et qui seroit très-difficile à guérir. Je ne pus vaincre la terreur dont il étoit affecté; il s'en alla encore, comme il étoit venu; et malheureusement pour lui, mon pronostic ne fut que trop-tôt réalisé; car l'ayant rencontré quelque temps après, la tête enveloppée d'un bandeau, il me dit qu'à l'hospice des malades où il alloit chaque jour, on le traitoit pour différens points fistuleux et pour des caries

dont on avoit déja retiré plusieurs parties osseuses.

Il est à remarquer, (et c'est encore lui-même qui me l'a appris dans une autre occasion) que, malgré l'attention particuliere et les soins qu'y a apporté le feu citoyen Desault, chirurgien en chef de cette maison, et dont le mérite ne sera jamais oublié, la cure a consommé treize mois de traitement soutenu; et qu'elle ne s'est terminée qu'à force de déperditions de substances osseuses, et de cicatrices, dont j'ai vu que la principale avoit un pouce et demi d'étendue, vers la base de la mâchoire; malheur que ce jeune homme auroit évité s'il avoit voulu suivre mes avis, qui,

dans

dans le temps où il s'est adressé à moi, l'auroient conduit à un succès avantageux, en peu de jours.

Dans la même année, (4e. de la République) une femme âgée de quarante-cinq ans, se présenta chez moi, pour se faire ôter une cinquieme dent du côté droit de la mâchoire inférieure.

Le succès n'étoit rien moins que certain, en ce que cette dent se trouvant solide et isolée, je n'avois aucune dent voisine pour fixer mon point d'appui. J'eus le bonheur de réussir, et j'en fus d'autant plus flatté que cette personne m'avoit manifesté des craintes fondées sur ce qu'ayant

voulu précédemment faire ôter la pareille dent, plusieurs opérateurs-dentistes, y avoient renoncé. Elle avoit, en conséquence, pris le parti d'abandonner sa guérison à la nature. Mais le mal ayant empiré, elle s'étoit mise entre les mains du citoyen Bousquet, maître en chirurgie, cloître S.-Jacques-de-la-Boucherie, qui, malgré une pratique consommée et des soins attentifs, n'avoit pas pû empêcher qu'il ne se fît plusieurs exfoliations osseuses, et que cette maladie ne durât à-peu-près huit mois.

Peu de temps après, le citoyen Andry m'adressa une femme

âgée de vingt-neuf ans, qui se présenta accompagnée de son mari. D'après les détails auxquels la malade elle-même se livra, il paroissoit constant, qu'elle avoit plus besoin d'un traitement régulier, que de se faire ôter des dents; et je lui déclarai que je pensois qu'elle devoit les conserver. Cependant, pressé par ses instances, et notamment par sa déclaration très-précise, que telle dent lui causoit de la douleur; la sonde que j'y portai, me fit, en effet, découvrir un point de carie à la seconde petite molaire du côté droit de lā mâchoire supérieure. Je touchai en même-temps la premiere grosse molaire qui étoit plus cariée encore, mais

dont la malade ne se plaignit pas. Enfin j'ôtai la petite molaire. L'opération faite, cette femme et son mari me rendirent compte d'autres circonstances, qui me porterent à faire un second examen, par lequel, en appuyant le doigt sur la gencive de la dent canine du même côté, j'apperçus qu'elle rendoit beaucoup d'humeur purulente, quoique d'ailleurs cette dent parût saine et solide. Alors j'introduisis sous la gencive, que je trouvai très-relâchée, le stilet qui pénétra obliquement jusqu'à un pouce et demi de profondeur, c'est-à-dire, depuis le bord de cette gencive, jusqu'au creux extérieur de l'os maxillaire, vers l'os

de la pommette qui répond au gros de la joue. La malade m'observa en outre, qu'elle ne mouchoit plus, depuis du temps, par la narine de ce même côté. La réunion de ces circonstances me détermina à lui dire que je regardois comme très-urgent pour elle, de consulter un médecin qui la soumettroit, sans doute, à un traitement suivi; mais que, pour ce qui étoit de ma partie, la cure pourroit être plus ou moins longue, suivant que la nature nous seroit favorable.

Dans cet état de choses, je pense que cette cure auroit dû être commencée par la dilatation de la fistule; qu'ensuite on auroit

pu tenter des injections dans le sinus maxillaire, par le trou nasal; enfin que, dans le cas où ce dernier moyen n'auroit point eu de succès, il auroit peut-être fallu pratiquer la perforation, pour pénétrer dans le sinus, soit par le côté de cet os, soit par le plancher alvéolaire de la premiere grosse molaire, suivant qu'il auroit paru plus convenable; ainsi que je l'ai vu pratiquer pendant vingt ans, de l'une et de l'autre maniere, par le citoyen Jourdain, dont je me féliciterai toujours d'avoir suivi et de suivre les conseils.

On voit par plusieurs de ces faits, combien il en coûte quelquefois à l'espece humaine, pour

voir compléter son existence par l'acquisition de ces dernieres grosses dents, auxquelles nos peres ont donné le nom de dents de *sagesse*; ainsi que les accidens qui peuvent survenir, tant à leur occasion, qu'à l'égard de plusieurs autres dents. S'il est vrai de dire que ces sortes de cas n'arrivent pas toujours, du moins est-il vrai aussi, qu'ils se rencontrent assez fréquemment pour mériter une attention particuliere.

Mais pour ce qui concerne spécialement les dents de sagesse, ce n'est pas seulement lors de leur sortie, qu'on peut éprouver des événemens fâcheux. Elles sont pour la plupart construites

de maniere, qu'on trouve souvent lorsqu'il s'agit de les extraire, des obstacles qu'il n'est pas toujours facile de vaincre. En général, ces dents sortent incomplétement, et elles sont souvent plus courtes que les autres. Il arrive encore assez fréquemment que celles de la mâchoire inférieure ayent leurs racines en différens sens, c'est-à-dire, tantôt détachées l'une de l'autre, quelquefois très-serrées entr'elles, enfin et assez souvent adhérentes. Quant à celles de la mâchoire supérieure, elle sont encore plus sujettes à l'adhérence, mais leur conformation est presque toujours moins bizarre.

De toutes ces variétés peuvent

naître des inconvéniens plus ou moins considérables, tant pour l'opérateur, que pour celui qui est obligé d'invoquer les secours de l'art.

Quant à moi, (et je ne me fais aucune peine de l'avouer) quoique j'aie ordinairement réussi dans ces sortes d'opérations; je me suis trouvé plus d'une fois, avant de les entreprendre, dans le cas de regretter, pour ainsi dire, qu'on ne se fût pas adressé à un autre dentiste. Différens récits qui me sont parvenus, sur les épreuves par lesquelles avoient passé plusieurs personnes à cet égard, ont confirmé l'opinion dans laquelle j'ai toujours été, que lorsqu'il s'agit de se faire ôter de ces

cinquiemes dents, il est essenciel que celui à qui on s'adresse redouble d'attention, et que les personnes qui se trouvent dans le cas de subir une opération telle que celle dont je parle, ne s'en rapportent pas à l'avis du premier venu ; en un mot, qu'elles ne peuvent trop s'assurer avant l'entreprise, de la vraie capacité de l'artiste à qui elles doivent s'adresser.

J'ai regret de le dire, mais j'y suis entraîné, tant par la force de la vérité, que par mon desir sincere d'être utile à l'humanité, seul but où je tends; dans la partie des dents, bien plus que dans aucune autre de celles de l'art de guérir, il existe un si grand

nombre de gens qui s'en mêlent, qu'on ne peut trop prémunir le Public et le rappeller à son véritable intérêt. C'est à ceux qui se donnent la peine de réfléchir, à porter leur jugement sur la confiance que ces gens plus téméraires qu'instruits, peuvent mériter.

Si l'on jugeoit aujourd'hui à l'égard des dentistes, comme on le pouvoit faire, il y a seulement vingt ans ; on se rappelleroit, qu'un tableau indiquoit l'homme qui, après avoir préalablement fait preuve de travail en chirurgie, soit dans un hospice, soit sous les yeux d'un maître de l'art, ainsi que sous un dentiste, pendant quelques années ; s'étoit ensuite présenté aux écoles

de chirurgie, et y avoit subi des examens, en conséquence desquels il avoit obtenu la faculté de travailler librement.

Cependant ne peut-on pas encore observer qu'il ne suffit pas toujours qu'un homme ait le droit de se dire dentiste, et de mettre un tableau; qu'il affecte des dehors imposans, ou même quelquefois qu'il fasse parade d'une réputation mandiée ou usurpée; pour qu'on doive en conclure qu'il mérite véritablement une juste confiance?

Le vrai dentiste, aux yeux des gens sensés, est celui qui ayant reçu de la nature les dispositions nécessaires pour exercer son art, à l'avantage et à la satisfaction

du Public, a su les étendre et les perfectionner, par une étude constante, par des méditations profondes, et par une pratique sage et combinée. En un mot, c'est celui qui a tout-à-la-fois, un pressentiment sûr, la délicatesse du tact, beaucoup d'adresse, et dans tous les cas, une sensibilité réelle.

Mais, dira-t-on, existe-t-il des dentistes de ce genre ? et comment faut-il faire pour les trouver? D'abord, j'observe (et c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue) que si je parle de dentistes consommés, c'est principalement, pour les circonstances difficiles, telles que quelques-unes de celles dont il s'agit dans

ce paragraphe, et d'autres qui peuvent leur ressembler. Je réponds ensuite que Paris et les autres grandes communes de France, étant ordinairement le centre des vraies connoissances, il est comme impossible, qu'il ne s'y rencontre pas toujours, quelques-uns de ces hommes, dont les talens et la science ne laissent rien à désirer ; et qu'il n'est aucun de ceux des officiers de santé qui pratiquent honorablement l'art de guérir, qui ne se fasse un plaisir, et même un devoir, d'indiquer les dentistes dont la réputation pose sur des bases solides.

Au surplus, je le répete, je n'ai ici aucun autre but, que

celui de venir au secours de mes semblables. Ils ne me paroissent déjà que trop à plaindre, d'être exposés à souffrir par différentes causes, des maux de dents dont ils ne peuvent trouver la guérison, que par une opération toujours douloureuse; et j'aurai beaucoup à me féliciter si mes conseils peuvent leur épargner des accidens encore plus fâcheux, dans les circonstances dont je viens de parler.

Le même motif, me porte à ne pas terminer cet article sans proposer quelques réflexions qui peuvent rappeller l'attention, et arrêter des progrès quelquefois mortels. Accoutumés à voir les cinquiemes dents paroître depuis

l'âge de seize ans jusqu'à celui de vingt à vingt-cinq, beaucoup de gens attaqués de différens maux à des âges plus avancés, et quelques praticiens eux-mêmes, ne pensent pas toujours que ces maux peuvent être causés par des efforts impuissans que fait la nature, pour achever son ouvrage en produisant une ou plusieurs de ces dents. Il est de fait cependant, et c'est ce qu'un homme de l'art ne doit pas ignorer, qu'il existe beaucoup de sujets qui n'acquierent ces mêmes dents qu'à l'âge de trente, quarante, cinquante et même soixante ans. Entr'autres exemples, je vais en citer un que j'ai vu pour ce dernier âge, en 1771, chez

une fille âgée de quatre-vingts ans. Après les opérations pour lesquelles j'avois été mandé dans une communauté où elle demeuroit, elle me fit remarquer une dent de sagesse qui étoit isolée, très-solide, et qu'elle m'assura lui être venue à soixante ans. Cet exemple et beaucoup d'autres sans doute, doivent servir à prouver en général, et sur tout aux gens de l'art lorsqu'ils sont appellés, la nécessité d'étendre leurs vues jusques sur cet objet.

En effet, dans plusieurs maladies dont les personnes qui ont passé le terme où les dents de sagesse paroissent ordinairement, sont attaquées, ne voit-on pas souvent des simptômes qui

peuvent autant provenir du travail que la nature est obligée de faire pour produire une dent de cette espece, que de toute autre cause? Tels sont des maux de tête; des douleurs vives d'oreille; la constriction de la mâchoire occasionnée par l'engorgement des glandes maxillaires et parotides, suivi quelquefois de celui des parties voisines; des abcès; des caries, &c. &c. Heureusement lorsque les accidens n'ont d'autre source que la sortie laborieuse d'une dent de sagesse, la nature parvient assez ordinairement à surmonter tous les obstacles. Mais il est possible qu'elle y succombe, et cette possibilité suffit pour faire sentir combien

il est important que les officiers de santé qui sont appellés par des personnes de tout âge, pour des maladies dont la cause ne leur est pas très-clairement connue, commencent par s'assurer si parmi les désordres auxquels il s'agit de remédier, il ne s'en rencontre pas qui soient produits par l'éruption trop difficile de dents de sagesse. Eclâirés par-là d'une maniere certaine, ils aviseront mieux aux moyens à employer, et ils ne courront pas le risque de tomber dans des erreurs aussi nuisibles à eux-mêmes et à l'art en général, qu'elles pourroient devenir préjudiciables à ceux sur qui elles tomberoient.

Si par la suite les officiers de

santé, en y comprenant les dentistes, vouloient, soit par le moyen d'un journal, que les gouvernemens pourroient établir à cet effet, soit par toute autre voye, publier les différens cas critiques qui seroient venus à leur connoissance; il en résulteroit un corps d'observations qui, en propageant la science et les lumieres, rassureroient absolument le Public, contre les surprises auxquelles ceux dont il est obligé de demander le secours dans ses maladies, se trouvent quelquefois exposés eux-mêmes.

A cette bonne œuvre, vraiment utile, et qui par cette raison me paroît mériter une grande attention, pourroient concourir avec

peut-être encore plus d'efficacité, les praticiens qui résident dans des hospices ; parce que s'y faisant fréquemment des dissections anatomiques, ils sont à portée d'y étudier plus particuliérement la nature. En portant leur attention sur les parties osseuses des mâchoires, ils pourroient à la vue des difficultés qu'ils appercevroient être survenues, pour l'accroissement et la sortie de ces cinquiemes dents, présumer avec une espece de certitude, les moyens par lesquels on auroit pû tenter d'y remédier. Par exemple, (et je n'en citerai qu'un, parce que je m'occupe ici de cet objet, plus comme observateur qu'en qualité d'artiste) à quelqu'âge

que les dents nommées *de sagesse*, commencent à paroître, il est certain qu'elles sont formées dans leurs caisses alvéolaires bien auparavant celui de seize ans, qui paroît être le terme que la nature a fixé pour les plus hâtives. Lorsque leur sortie est différée plus ou moins après l'âge de vingt-cinq ans, ce retard est causé quelquefois, et même assez fréquemment, par le défaut de place que les dents voisines semblent leur refuser. Mais comme l'expérience journaliere prouve qu'après avoir ôté une quatrieme dent, pour une cause quelconque, elle se trouve souvent remplacée au bout de quelques mois, par la cinquieme; ne peut-

on pas conclure de cette opération tardive, due à la circonstance; que la nature elle-même indique, ou au moins semble confirmer l'usage consacré par des dentistes éclairés, qui, après un scrupuleux examen sur la cause, se déterminent à faire l'extraction des quatriemes dents à raison de l'exigence des cas, pour procurer de la place aux cinquiemes, et par-là, terminer des souffrances de longue durée, qui quélquefois pourroient être suivies de la mort?

§. IV.

OBSERVATION

SUR UN PRÉJUGÉ AUSSI FAUX QU'ANCIEN, RELATIF A L'EXTRACTION DES DENTS CANINES, dites OEILLERES.

On a démontré par l'anatomie exacte, la fausseté du danger que l'on croit courir, en se faisant ôter les dents connues sous le nom de canines et que l'on a improprement nommées *œilleres*. Ce ne peut donc être que par une suite de l'impéritie de tant de gens, qui se mêlent de pratiquer une partie qu'ils ne connoissent pas assez pour en faire un juste discernement, que l'on a perpétué cette erreur, qui se trouve

trouve aujourd'hui étendue jusqu'au point de faire craindre ce prétendu danger, même pour des dents qui sont bien éloignées de celles dont il s'agit.

Il est vrai que, dans l'ordre naturel, ces sortes de dents se trouvent placées les troisieme de chaque côté de l'arcade alvéolaire de la mâchoire supérieure, et que leurs couronnes et leurs racines sont plus longues que celles des autres dents. Elles ont avec ces dernieres, à-peu-près la même proportion que les longs doigts de la main avec ceux qui les avoisinent. Il est encore vrai que les racines de ces mêmes dents, quoiqu'elles soient éloignées, se trouvent sous la ligne

de l'arcade de l'œil ; de même que les grandes et petites incisives sont situées sous l'arcade du nez. Mais malgré ces rapports qui ne sont qu'indirects, j'atteste que l'on peut se rassurer, et qu'il faut rejetter absolument cette idée chimérique, qui est démentie par l'expérience journaliere des dentistes.

Quant à moi personnellement, je crois pouvoir dire qu'il est très-peu d'artistes qui ayent été sur ce point, à portée d'acquérir des preuves aussi completes et aussi mutipliées. En effet, m'étant trouvé dans le cas, depuis que je travaille, de faire une très-grande quantité de ces sortes d'opérations : ayant ôté un grand

nombre de mauvaises dents, et même beaucoup de bonnes, à de jeunes sujets, pour corriger des difformités ; et qui plus est, beaucoup de racines très-longues et quelquefois très-adhérentes : je suis encore depuis trente ans de pratique, à en apprendre le plus petit inconvénient.

On connoît sans doute, un autre faux-fuyant dont certains avantageux se servent, pour masquer leur ignorance ou leur incapacité. Lorsqu'une opération est au-dessus de leur portée, ils annonçent qu'il ne faut pas ôter telle ou telle dent, parce que, disent-ils, elle est barrée ou adhérente. Comme si tous les jours, les dentistes n'étoient pas

dans le cas d'en extraire de cette espece. Malgré la hardiesse d'une pareille imposture, il faut encore savoir quelque gré à ces nouveaux prophêtes; car il vaut mieux avoir l'air de les croire, que de s'exposer à souffrir des opérations nuisibles, ou au moins dangereuses. Au reste, la vérité est que lorsqu'une dent est barrée ou adhérente, il n'existe à l'extérieur, aucun signe qui puisse le faire connoître. Un pronostic sur ce point, ne peut donc pas être mieux fondé, que ne le seroit celui d'un accoucheur, qui s'aviseroit d'affirmer qu'un enfant à naître doit avoir telle ou telle marque sur le nez.

§. V.

AVIS AUX MARINS, &c...

SUR LA NÉCESSITÉ DE PRENDRE SOIN DE LEUR BOUCHE.

On sait généralement que les personnes exposées à faire de longs voyages en mer, sont souvent atteintes de maux de bouche. On ne peut mieux faire, soit pour prévenir ces maux, soit pour les guérir plus promptement, que de nettoyer les dents, et les dégager du tartre qui par son séjour et sa qualité corrosive, contribue beaucoup à occasionner ces incommodités à les entretenir, et même à les accroitre.

A cet effet, et attendu que j'ignore si quelqu'autre, avant moi, s'est occupé d'un objet qui est si intéressant pour les armées navales, et pour tous ceux qui passent une partie de leur vie sur la mer, je crois qu'il m'est permis de recommander aux chirurgiens et aux capitaines de vaisseaux, de se munir de trousses garnies de dix à douze instrumens (1) propres à cette opération; sans oublier d'y joindre quelques petites limes destinées à séparer les dents, comme aussi

(1) Le citoyen LHermite, ancien coutelier, fournissant la marine pour les instrumens de chirurgie, m'en a fait de très-bon acier; bien trempé. Sa demeure est quai Pelletier, n°. 37.

quelques-unes en forme de feuille de sauge, d'environ deux pouces de long. Elles servent très-utilement à faire la fonction de cure-dent lorsqu'on en a cassé la très-petite pointe. On peut aisément avec cette lime, chasser le tartre d'entre les dents de devant, en le poussant de dehors en dedans ; ce qui m'a paru plus commode et les fatiguer moins, que tous autres instrumens.

Je ne résiste pas au desir de profiter de l'occasion de ce paragraphe que j'avois, dans mon plan, destiné aux seuls gens de mer ; pour rappeller deux avis souvent répétés par les dentistes, et presque toujours négligés par le Public.

Le premier concerne les peres et meres qui ont des enfans de six à sept ans. On ne peut trop multiplier à leur égard, l'invitation de faire visiter la bouche de ces enfans, au moins trois à quatre fois, depuis cette époque, jusqu'à l'âge de dix à douze ans. Ce soin donnera, à la vérité, quelques peines momentanées, mais on en sera amplement dédommagé par le bien qui en résultera pour toute la vie.

Si l'on veut se convaincre du besoin des secours de l'art à cet âge tendre, il suffit de considérer que la nature est souvent imparfaite dans ses productions, surtout à l'égard des dents; et que par cette raison, il devient d'une

nécessité urgente de la faire surveiller dans tout ce qu'elle fait pour les produire, mais principalement lorsqu'il s'agit de leur renouvellement.

L'extraction de quelques dents de lait chez certains sujets, peut se trouver nécessaire pour faciliter la sortie et le meilleur arrangement possible des secondes dites de remplacement, qui se trouvant plus volumineuses que les premieres, exigent par conséquent plus de place. Sans doute dans l'ordre parfait, toutes les dents doivent être logées chacune dans sa caisse osseuse, ainsi qu'on le voit chez quelques adultes. Mais combien en rencontre-ton qui portent des dents mal

rangées ! Ce désordre vient de ce que les cercles alvéolaires des mâchoires se trouvant trop étroits pour contenir le nombre des dents, quelques-unes d'entr'elles se déplacent, sortent de la ligne, et offrent des difformités sensibles. Cet inconvénient ne mériteroit peut-être pas une grande attention, s'il ne produisoit que des effets désagréables à la vue. Mais il en résulte pour l'existence de chacun, des conséquences qui sont réellement destructives. Pour peu qu'on y fasse réflexion, on verra par exemple, que si l'une des quatre dents incisives de la mâchoire inférieure, sort du cercle, elle est nécessairement plus saillante que ses voisines sur

lesquelles elle se trouve appuyée. Alors il est certain que cela produit trois forces réunies, en opposition continuelle à une des deux grandes incisives de la mâchoire supérieure, qui porte sur ces trois dents inférieures. Quel est le résultat, de cette inégalité de force? Il est facile de le sentir. C'est que, le fort emportant toujours le foible, cette grande incisive doit périr et périt réellement, peut-être vingt ans trop tôt. Si c'est l'une des canines de la même mâchoire inférieure qui se trouve trop longue ou trop saillante, les mêmes accidens ont lieu par la même raison, et même plutôt pour les petites incisives, à raison de leur déli-

catesse, et de la force considérable des dents sur lesquelles elles portent. Aussi en général, ce sont ces petites dents que l'on voit le plus souvent disparoître les premieres, et pour la réparation desquelles bien des personnes ont recours aux dentistes, qui y suppléent par des dents artificielles.

Au reste, il est facile de prévenir tous ces inconvéniens qui ne sont que trop multipliés, ou d'y remédier. Il ne s'agit, et cela paroît d'une nécessité indispensable, que de confier la bouche des jeunes sujets, aux soins d'un dentiste expérimenté, qui, par une conduite prudente et une sage prévoyance, ainsi que je

l'ai déjà dit, fera disparoître les difformités; en ôtant, s'il en est besoin, quelques-unes des dents de remplacement, dont l'existence deviendroit si préjudiciable à celles qui, dans la suite, doivent se ranger dans un ordre aussi agréable, qu'il est utile à leur conservation.

Le second avis que j'ai annoncé concerne les adultes. Il est très-utile et même nécessaire, qu'ils ayent soin de leur bouche. Mais comme malgré toutes les précautions que l'on peut prendre, il est des dents sur lesquelles il se forme beaucoup de tartre qui, par sa nature plus ou moins corrosive, tend à ronger les gencives; il est indispensable lors-

qu'on est dans ce cas, de faire nettoyer ses dents de temps à autre.

C'est parce que ces conseils sont vraiment salutaires que tant d'autres les ont donnés avant moi, et que je n'ai pas balancé à les placer ici. Il est des vérités sur lesquelles on ne peut jamais trop insister. Mon expérience m'a démontré que celle dont il s'agit est de ce genre, puisque malgré le soin que presque tous ceux qui ont écrit sur cette matiere, ont eu de la répéter, j'ai eu une infinité d'occasions de voir des personnes dont les dents auroient duré quinze à vingt ans de plus, si elles avoient été net-

toyées lorsque besoin s'en est manifesté.

§. VI.

INCONVÉNIENS

DU SOIR OU DE LA NUIT POUR LES OPÉRATIONS DU DENTISTE.

Ces opérations se faisant dans la bouche qui est un lieu naturellement obscur, elles ne peuvent être bien pratiquées qu'à la faveur du plus grand jour possible; et cette vérité est une de celles qui se sentent d'elles-mêmes. Comment se fait-il donc que beaucoup de personnes, après avoir souffert pendant plus

ou moins de temps, d'un mal de dents, ne se déterminent à venir chercher du secours, qu'à la chûte du jour, ou même quelquefois fort tard dans la nuit! Par cette conduite, elles pechent autant contre la saine raison, que contre leur propre intérêt, en exposant l'homme de l'art à qui elles s'adressent, à des méprises qui peuvent être irréparables. Il est vrai que celui qui est honnête, refuse ou élude autant qu'il lui est possible, les opérations nocturnes. Mais n'existe-t-il pas parmi les dentistes, comme dans toutes les autres professions, de ces gens qui, sans croire manquer à l'honnêteté, sont assez présomptueux, ou assez complai-

sans, pour entreprendre tout ce qui se présente, quel qu'en doive être le résultat? Il n'est que trop vrai cependant, qu'il se rencontre des circonstances où le plus grand talent échoue, si celui qui le possede ne sait pas saisir le moment où il convient de l'employer.

Par exemple, un particulier qui sent de la douleur à une dent, mande un praticien dans ce genre, ou vient chez lui pour se la faire ôter. Assurément on conviendra que le premier soin de celui-ci, doit être d'examiner l'état de la bouche, et que cet examen ne doit pas être fait légerement. Je suppose que ce praticien y procede avec toute

l'attention convenable. Ses recherches lui démontrent par des indices certains, mais quelquefois très-difficiles à démêler quand ils ne sont pas exposés au grand jour, que la douleur ne provient d'aucun vice de la dent; et qu'elle est occasionnée par une cause toute différente, à laquelle les ressources de la médecine peuvent et doivent seules apporter remede; telle qu'une plénitude d'humeur ou de sang, une dépravation de l'une ou de l'autre, même des deux, &c. &c. Dans ce cas, n'est-il pas de toute évidence que, si le dentiste n'avoit été éclairé que par la lueur de lumieres factices, il auroit pu ne pas appercevoir la cause étran-

gere aux dents, en extraire une comme il y étoit provoqué, et renvoyer satisfait, un citoyen qu'il n'auroit cependant soulagé que pour quelques momens, puisque la vraie cause du mal auroit toujours subsisté? Je pourrois faire plusieurs autres suppositions du même genre, et pour des cas aussi équivoques; mais je crois que je peux m'en dispenser, parce qu'il existe assez de personnes qui ont essuyé des maladies, dont les avant-coureurs ont été des maux de dents, qui ont cessé presque aussi-tôt que ces mêmes personnes ont été assujetties à un traitement régulier.

De tout cela il résulte que la

bouche doit être regardée comme le barometre de la santé. Si quelques-unes des parties qui la composent, et notamment les mâchoires ou les dents, sont affectées d'une douleur quelconque; il y a très-souvent lieu de présumer, lorsqu'on n'est pas convaincu de la nécessité d'extraire une ou plusieurs dents, que les humeurs ou le sang ont reçu quelqu'altération nuisible. On ne court alors aucun risque à employer tout-à-la-fois, s'il est possible, les moyens les plus propres à calmer la douleur qui se fait sentir, et les remedes qui en diminuant le volume des humeurs, rendent au sang la faculté de circuler plus librement.

Par ces précautions, on a tout lieu d'espérer que les maux se dissiperont en peu de temps; et on aura la satisfaction de conserver beaucoup de dents, ces instrumens si nécessaires à notre existence, et sans lesquels l'estomac se trouvant forcé de tout faire, ne laisse souvent qu'une santé très-fragile, à l'individu qui a le malheur d'en être privé dans un âge peu avancé. Mais ces précautions elles-mêmes supposent un examen très-exact de la bouche. On doit sentir qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, que le praticien, quel qu'il soit, puisse répondre du succès, si cet examen se fait le soir ou pendant la nuit.

Enfin ne voit-on pas fréquemment, dans le cas où l'extraction d'une dent est nécessaire, que la personne même qui souffre, se trompe sur la dent qu'elle croit être celle dont on doit la débarasser ? Les dents tenant toutes à la même mâchoire, ont entr'elles une correspondance dont il résulte que, par des causes souvent inconnues à tout autre qu'un homme de l'art, le mal qui se fait sentir à une, est quelquefois occasionné par sa voisine, ou même par une autre plus éloignée. Ce n'est pas dans l'obscurité que ce cas, ainsi que celui où l'on a plus besoin de remedes internes que d'une opération, et tant d'autres que je

ne finirois pas de développer, peuvent être distingués. Je persiste donc à dire, que c'est le jour, et même le plus grand jour, qu'il faut choisir pour faire visiter sa bouche, et non le soir ou la nuit.

§. VII.

Annonce d'Instrumens, qui par leur nouvelle forme, seront plus avantageux.

Désirant contribuer autant qu'il m'est possible, au soulagement des malades et à la perfection de mon art, j'ai réfléchi sur les avantages et sur les inconvéniens de quelques-uns des

instrumens dont on se sert le plus ordinairement pour ôter les dents. Je me suis persuadé qu'on peut rendre le service de plusieurs d'entr'eux, beaucoup plus utile et même plus certain, en leur donnant des formes nouvelles, telles que je les ai imaginées. Quand il ne résulteroit du degré de perfection auquel je me propose de les porter, que la certitude de diminuer considérablement la douleur de l'opération; ce seroit assez sans doute pour leur mériter la préférence sur ceux qui sont actuellement en usage, et pour rassurer un grand nombre de personnes que des terreurs paniques éloignent de secours qui leur sont quelquefois absolument

absolument nécessaires. Mais indépendamment de cet avantage déjà très-considérable, ces nouveaux instrumens présenteront encore à des personnes adroites et courageuses, celui de pouvoir dans des cas de nécessité pressante, s'extraire assez facilement elles-mêmes des dents, s'il ne se rencontre pas d'homme de l'art à leur portée.

Mon opinion sur les effets de ces mêmes instrumens, ne me dispensant pas de la juste défiance que tout homme honnête doit avoir de soi-même, ils ne seront livrés au Public avec leur description et la maniere de s'en servir, qu'après des essais réitérés que j'en ferai sous les yeux

de praticiens instruits. J'indiquerai en même temps, le coutelier qui m'aura paru les avoir mieux exécutés, et que je chargerai de fournir l'instruction avec les instrumens.

Ici se termine un ouvrage que le zele seul m'a porté à entreprendre pour le bien de l'humanité. J'ai exposé franchement tout ce que j'ai cru pouvoir lui être plus utile, quantà ma partie. Je peux me flatter de ne m'être livré à aucun préjugé dans les sentimens que j'ai exposés ou soutenus ; et de n'avoir suivi d'autres guides, que la nature, la raison et l'expérience.

Puissent mes vues et mes soins être accueillis, en considération du motif qui les a dirigés, et me mériter la continuation de l'estime dont le Public a bien voulu m'honorer, sur-tout après avoir hasardé d'écrire, malgré mon insuffisance et mon défaut d'habitude en ce genre.

N'en croyez point autrui, jugez tout par vous-même.

GRESSET, *Comédie du Méchant.*

Fin de la derniere Partie.

Ceux qui seront dans l'intention de s'adresser au Citoyen MAHON, tant pour les opérations, que pour le consulter sur son art; sont prévenus qu'ils le trouveront chaque jour, ordinairement jusqu'à cinq heures de l'après-midi.

Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, n°. 29, près la rue Bar-du-Bec.

Ceux qui lui écriront sont priés d'affranchir leurs lettres.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

Fin de la Table.

De l'Imprimerie de MILLET, Rue de la Tixéranderie, n°. 17.